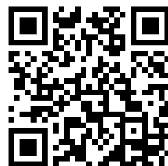
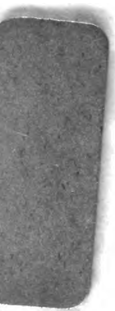
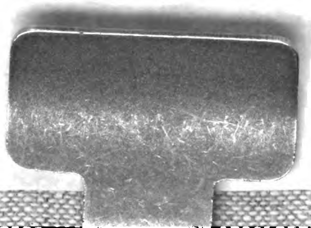









BIBLIOTH DE LA VILLE
LYON





NOTICE

HISTORIQUE, LITURGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE CULTE

DE SAINTE AGNÈS;

PAR

J.-A. MARTIGNY,

CHANOINE D'HONNEUR DE BELLEY.

PARIS

SAGNIER ET BRAY, rue des Saints-Pères, 64

LYON

J.-B. PÉLAGAUD ET Cie
Impr.-Libr., grande rue Mercière, 26



ALLARD
Libraire, Port-du-Roi

1847



NOTICE

SUR LE CULTE

DE SAINTE AGNÈS.

LYON. — IMPRIMERIE DE J. B. PÉLAGAUD



NOTICE

HISTORIQUE, LITURGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE CULTE

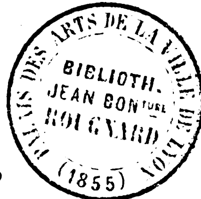
DE SAINTE AGNÈS;

PAR

J.-A. MARTIGNY,

CHANOINE D'HONNEUR DE BELLEY.





PARIS

SAGNIER ET BRAY, rue des Saints-Pères, 64

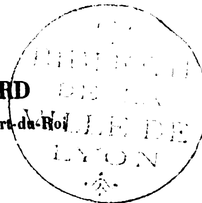
LYON

J.-B. PÉLAGAUD ET C[ie]
Impr.-Libr., grande rue Mercière, 26



ALLARD
Libraire, Port-du-Roi

1847



A Monseigneur Alexis Billiet,

ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY,

Monseigneur,

Cet opuscule, que je viens déposer aux pieds de Votre Grandeur, est un gage, bien faible sans doute, mais bien sincère, de ma reconnaissance pour vos nobles encouragements. Daignez l'accueillir avec cette bonté à laquelle vous m'avez dès longtemps accoutumé, et y voir, sous une forme nouvelle, l'expression des sentiments de profonde et affectueuse vénération dans lesquels je suis,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

MARTIGNY.

NOTICE

HISTORIQUE, LITURGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SUR LE CULTE

DE SAINTE AGNÈS.

Le culte des martyrs, et des saints en général, dans l'Eglise primitive, est un fait que constatent les monuments les plus irrécusables de l'antiquité écrite et figurée (1). Les œuvres des plus anciens Pères, aussi bien que de nombreuses productions de l'art chrétien, trouvées dans les cryptes sacrées de la ville éternelle, viennent témoigner hautement de la vénération dont ces héros du christianisme furent dans tous les temps l'objet, de la pieuse confiance que nos pères dans la foi eurent toujours en leur puissante médiation;

(1) Mamachi.—*Orig. et antiquit. christ.* t. III, p. 119.

enfin, de la religieuse sollicitude avec laquelle ils recueillaient leurs restes vénérés, pour leur élever des autels.

La nature de ce culte, prétexte de tant de calomnies contre l'Eglise de Jésus-Christ de la part des hérétiques de tous les siècles, ne saurait non plus donner lieu à la moindre équivoque. Elle se trouve définie déjà d'une manière on ne peut plus précise dans un des monuments les plus vénérables et les plus incontestés de notre histoire ecclésiastique, remontant au deuxième siècle : je veux parler de la lettre de l'église de Smyrne à l'église de Philomélie et à toutes les églises catholiques, au sujet du martyre de saint Polycarpe. Des Juifs, faisant parade d'un zèle hypocrite contre la prétendue idolâtrie des chrétiens, zèle qui a trouvé dans les âges modernes tant d'imitateurs, persuadèrent au proconsul Quadratus d'empêcher les fidèles d'enlever les reliques de leur saint évêque, de peur, disaient-ils, qu'ils n'abandonnassent le culte du crucifié, pour lui substituer celui de Polycarpe. « Insensés, répliquent les chrétiens de cette illustre église! Ils ignorent donc que nous ne pouvons jamais abandonner le Christ qui a souffert la mort pour le salut de tous, ni adorer un autre que lui. Nous l'adorons, en effet, comme fils de Dieu; et nous rendons aux martyrs l'honneur qu'ils méritent, en leur qua-

lité de disciples et d'imitateurs du divin Maître. » Réponse admirable de justesse et de précision dogmatique, et qui est encore la meilleure, ou pour mieux dire la seule à opposer aux éternels reproches de l'ignorance ou de la mauvaise foi des hérétiques modernes ! *Stulti qui ignorant, nos nec Christum unquam posse relinquere, qui pro salutem onium mortem pertulerit ; nec alium quemquam colere*, σέβειν. *Illum enim, utpote filium Dei adoramus : martyres vero, ut discipulos et imitatores Domini merito honore prosequimur ;* τοὺς δὲ μάρτυρας ὡς μαθητὰς τοῦ κυρίου, καὶ μιμητὰς ἀγαπῶμεν ἀξίως (1). Insensés, pourrions-nous dire à notre tour, qui ne sauraient comprendre que, en s'adressant à des hommes que leurs vertus nous ont rendus vénérables, notre culte n'est qu'un culte relatif, remontant en définitive à l'auteur et au consommateur de leur foi et de leurs mérites, à qui seul appartient le culte d'adoration proprement dite. — *In Petro*, s'écrie saint Augustin, *quis honoratur, nisi ille defunctus pro nobis ? sumus enim Christiani, non Petriani* (2). Nous honorons les serviteurs, dit aussi saint Jérôme, afin que l'honneur que nous leur rendons, retourne au Maître qui a dit : « Qui

(1) Euseb.—*Hist. Eccles. lib.* IV, *cap.* 15.

(2) Augustin.—*In Psalm.* XLIV.

vous reçoit, me reçoit » : *Honoramus servos, ut honor servorum redundet in Dominum qui ait : « Qui vos suscipit, me suscipit* (1). »

Mais la piété des premiers chrétiens ne bornait pas son culte aux âmes des bienheureux, déjà admises à la gloire du ciel; elle avait aussi des hommages pour leurs augustes restes, qui ici-bas avaient été des temples vivants de l'Esprit-Saint, et souvent même avaient à leur manière confessé Jésus-Christ, en subissant les glorieuses épreuves du martyre. *Eorum qui apud Deum vivunt, ne reliquiæ quidem sunt inhonoratæ*, nous disent les Constitutions apostoliques (2). Ils pensaient même, selon l'admirable idée de saint Chrysostôme, que les corps des martyrs sont notre apanage propre, à nous qui vivons sur la terre : Dieu, dans le partage de leur être opéré par la mort, ayant pris pour lui leurs âmes, et nous ayant laissé leurs ossements, comme une perpétuelle excitation à la vertu : *Deus nobiscum partitus est martyres : ipse animas sumpsit, nobis vero corpora dedit, ut habeamus perpetuum ad virtutem incitamentum, sancta eorum ossa* (3). Les Pères du troisième et du quatrième siècle nous fournissent une foule de preuves de la dévo-

(1) Hieronym.—*Adv. Vigilant. Opp.* t. IV, col. 282.
(2) *Constitut. Apostol. lib.* VI.
(3) Chrysostom.—*Homil.* XCVII.

tion des fidèles des premiers âges du christianisme envers les saintes reliques. Il n'entre pas dans mon plan de les citer; qu'il me suffise de dire que ce culte naît avec l'Eglise elle-même : il commence à saint Etienne dont les précieux restes sont recueillis avec une tendre sollicitude par des hommes craignant Dieu, — *viri timorati* (1); et les documents les plus sûrs nous permettent de le suivre pas à pas depuis les temps apostoliques jusqu'au quatrième siècle, qui vit s'accomplir, dans ses premières années, le martyre de sainte Agnès, dont le culte fait l'objet de ces recherches.

Outre le besoin qu'éprouvait la foi des premiers disciples du Sauveur d'entourer d'honneurs des corps qu'avaient habités des âmes héroïques, et dont le sang avait coulé pour glorifier Jésus-Christ, pour cimenter sa religion sainte, ils croyaient encore, et une douce expérience de tous les jours leur faisait une loi de cette croyance, que les ossements des saints martyrs étaient doués, même après leur mort, d'une vertu puissante, efficace, féconde en prodiges de toute nature. Et, à ce propos, saint Basile nous fait observer la différence qui existe sur ce point entre l'ancienne Loi et la nouvelle. Il était prescrit aux Juifs, dit

(1) *Act.* VIII, 2.

ce Père, de fuir soigneusement le contact de tout cadavre; nous, au contraire, quand nous approchons avec respect et confiance de la dépouille mortelle d'un martyr, nous nous sentons pénétrés d'une certaine émanation de la grâce de sanctification qu'elle renferme : *Modo vero, quisquis ossa martyris attingit, nonnullam sanctificationis communicationem percipit ex ea gratia, quæ corpori illius insidet* (1). Mystérieuse communion des vivants avec les morts qui montrait que, quoique séparées par d'immenses espaces et placées dans des conditions de bonheur si différentes, l'Eglise militante et l'Eglise triomphante ne faisaient néanmoins qu'un seul corps uni par le double lien de la foi et de l'amour; mystère sublime dont les chrétiens de Smyrne parurent si vivement pénétrés, lorsque, comme nous l'avons vu, ils manifestaient l'ardent désir de communier avec le cadavre sacré de Polycarpe, pour me servir de leurs propres paroles, *sacro illius cadaveri communicare*, *κοινωνῆσαι τῷ ἁγίῳ αὐτοῦ σαρκίῳ* (2).

Des convictions si profondes, jointes à une si ardente piété, devaient nécessairement se produire au dehors par de nombreux témoigna-

(1) Basil.—*In Psalm.* CXV.

(2) Euseb.—*Loc. laud.*

ges de vénération. Aussi, pour ne parler que des manifestations matérielles, la soie, l'argent, l'or, les matières les plus précieuses furent-elles, dès le principe, consacrées à l'ornement des châsses et des oratoires destinés à contenir ces ossements devenus des trésors pour la société des croyants. Nous en avons une preuve, entre mille autres, dans ces vers élégants de Prudence sur le martyre de sainte Eulalie :

Relliquias cineresque sacros
Servat humus veneranda sinu.
Tecta corusca super rutilant
De laquearibus aureolis ;
Saxaque cæsa solum variant,
Floribus ut rosulenta putes
Prata rubescere multimodis (1).

Aussi les répliques de saint Jérôme à l'hérétique Vigilance qui, à la distance où nous sommes de cette époque de foi, nous étonnent par leur acrimonie, ne furent-elles que la sainte et légitime explosion de l'indignation de l'esprit chrétien, méconnu dans ses instincts les plus purs et les plus élevés, offensé dans les objets de son respect et de son culte par les basses incriminations d'un homme au cœur vulgaire et sec, de qui, il faut le dire hélas ! les mesquines idées

(1) Prudent.—*Peristeph. hymn.* v, v. 194.

semblent s'être incarnées dans une secte de notre temps.

Mais ce qui, plus que tout le reste, peut nous donner une idée de l'importance que l'Eglise attacha dès son origine au culte des reliques de ses martyrs, c'est qu'elle l'a comme inséparablement uni au sacrifice eucharistique, par la plus ancienne comme la plus universelle des pratiques de sa liturgie. Aux temps les plus reculés, à la première ère des catacombes, c'était constamment sur le tombeau d'un martyr qu'avait lieu la célébration des saints mystères, et cet autel, doublement sacré, s'appelait *memoria*, *martyrium*, *confessio* (1); et le pape saint Félix, qui siégeait de 269 à 274, fit une loi positive de cet antique et vénérable usage, ainsi que nous l'apprenons d'Anastase le bibliothécaire : *Hic constituit supra* MEMORIAS *martyrum missas celebrari* (2). Plus tard, lorsque le christianisme put enfin quitter le ténébreux asile des cimetières et des cryptes où les persécutions l'avait relégué, on transféra en grande pompe des corps de martyrs dans les cités; de somptueuses basiliques s'élevèrent de toutes parts pour les renfermer, et les dédommager de la pauvreté de leur premier sé-

(1) Selvaggio.—*Antiq. christ. lib.* II, *part.* I, *cap.* I, *sect.* IV, n. 1.

(2) Anastas.—*In vit. S. Felicis*, n. 2.

pulcre. Enfin, le v[e] concile de Carthage décréta qu'aucune église ne pourrait être consacrée, sans que des reliques n'eussent été placées sur l'autel(1).

La piété individuelle ne pouvait manquer d'être puissamment excitée par cet illustre exemple de l'Eglise, mère de tous les fidèles. On sait, en effet, avec quelle sainte avidité ceux qui assistaient au glorieux trépas de leurs frères, s'efforçaient de ravir quelques parties de leur dépouille devenue sacrée pour eux, recueillaient de leur sang dans des vases ou bien encore y plongeaient des linges et des éponges pour les conserver religieusement :

> Plerique vestem lineam
> Stillante tingunt sanguine,
> Tutamen ut sacrum suis
> Domi reservent posteris (2).

Il paraît que l'usage s'introduisit d'assez bonne heure de porter des reliques suspendues au cou, dans des croix ou des reliquaires de diverses formes. Les auteurs de la *Rome souterraine* donnent (3) le fac-simile d'une croix d'or et d'un petit coffret de même métal et de forme quadrangulaire, munis l'un et l'autre d'un double anneau qui détermine assez l'usage auquel ils

(1) Concil. *Carthag.* v, *can.* x.

(2) Prudent. *Peristeph.* v, *in S. Vincent.* — S. Ambros. *contra Constant. imp. Opp.* t. II, p. 567. *edit. Maur.*

(3) Bosio, *Roma sotter.* p. 105.

étaient affectés. Le reliquaire carré porte sur l'une de ses faces le monogramme du Sauveur avec l'A et l'Ω, et sur l'autre de petites colombes. Ces petits monuments ont été trouvés dans des sarcophages antiques, exhumés en 1571 du cimetière du Vatican. Ciampini rapporte aussi (1) qu'à l'époque de la démolition de l'ancienne basilique Vaticane, on trouva plusieurs sépultures chrétiennes, dont les squelettes portaient encore suspendus sur la poitrine des objets tout semblables, *aureas capsulas*. Or, comme le cimetière du Vatican est le plus ancien de tous ceux de Rome, et que, depuis la construction de la Basilique Constantinienne, aucun chrétien n'y fut plus enseveli (2), il s'ensuit que les monuments qui y ont été découverts sont des trois premiers siècles, et déterminent l'origine de la pratique dont il est question.

L'intérêt le plus vif et le plus légitime s'attache naturellement à tout ce qui nous retrace les origines de notre auguste religion. Rien n'est plus glorieux pour l'Eglise catholique que de se retrouver tout entière dans la vénérable antiquité; la plus solide preuve qu'elle puisse fournir de sa divinité, ce sera toujours de forcer ses ennemis à

(1) Ciampini, *Synopsis de sacr. ædif.* cap. IV.
(2) Aurel. Pelliccia.—*De Christian. Eccles. prim., med., et noviss. ætat. politia.* t. III, p. 29.

reconnaître son image dans le tableau sincère des anciens jours; à confesser que sa foi, son culte, sa discipline générale, ne sont autres que la foi, le culte, la discipline de l'Eglise primitive, de l'Eglise telle que Jésus-Christ l'a fondée sur le Calvaire, telles que les Apôtres l'ont propagée parmi les nations; de cette même Eglise pour laquelle les martyrs ont versé leur sang, pour laquelle les Pères ont répandu les trésors de leur génie, de leur sagesse, de leur éloquence.

Sur le point important de la foi antique qui fait l'objet des courtes réflexions que j'ai cru devoir mettre en tête de ce Mémoire, comme un préliminaire obligé, les écrivains ecclésiastiques n'ont rien laissé à dire; la démonstration est aussi complète que la puisse exiger l'esprit droit qui recherche la vérité avec le désir sincère de la trouver; pour la mauvaise foi calculée, nous n'avons pas à nous en occuper : l'astre le plus éclatant ne saurait éclairer l'œil qui s'obstine à ne pas voir. Toutefois, la vérité la mieux établie reçoit une nouvelle lumière des études faites avec conscience et amour sur des sujets spéciaux qui sont comme ses affluents naturels, et viennent par leur utile tribut augmenter sa force et sa puissance.

Le culte de saint Agnès dans l'antiquité, culte qui nous est représenté par saint Jérôme comme universel de son temps, tout en fournissant une

preuve de plus à la vérité générale à laquelle il se rattache, offre une foule de particularités intéressantes pour le chrétien, aussi bien que pour l'homme studieux d'antiquités ecclésiastiques. Voici les paroles de l'illustre solitaire de Bethléem : « La bienheureuse martyre Agnès a triomphé de la faiblesse de l'âge ainsi que de la cruauté du tyran, et couronné la chasteté par le martyre. — Toutes les nations s'accordent à célébrer les louanges d'Agnès, et à lui rendre un culte religieux. » *Beata martyr Agnes... ætatem vicit et tyrannum, et titulum castitatis martyrio consecravit* (1). — *Omnium litteris atque linguis in Ecclesiis, Agnes vita laudata est* (2). Ces deux passages, tout empreints d'un pieux enthousiasme, et qui se trouvent dans une même épître adressée à la vierge Démétrias, en excitant vivement ma curiosité, m'ont engagé à rechercher, dans les monuments originaux, les traces d'un culte si célèbre autrefois, si populaire encore parmi les Romains de nos jours, et à examiner par quel concert d'hommages s'est manifestée dans l'Eglise, — *in Ecclesiis* —, cette dévotion si extraordinaire à l'égard d'une jeune martyre des premières années du IVe siècle, dont l'existence

(1) Hieronym.—*Opp. edit. Benedict.* t. IV, *col.* 786.
(2) *Op. laud. col.* 796.

fut courte et presque sans évènements, mais dont le tombeau glorieux et fécond en merveilles fit voir tout ce que Dieu aime à déléguer de puissance à des ossements sanctifiés par le double héroïsme de la chasteté et du martyre.

Puisse cette glorieuse vierge voir avec complaisance, du haut du ciel, ce faible essai tenté en son honneur; puisse-t-elle surtout me venir en aide, et guider ma plume, afin qu'elle soit moins indigne d'elle!

Agnes sacra sui pennam scriptoris inauret,
Linguam nectareo compluat igne meam (1).

Les anciens martyrologes, non plus que les divers hagiographes qui se sont occupés de sainte Agnès, n'écrivent pas son nom d'une manière uniforme. Ils font lire, tantôt AGNES, tantôt AGNE ou AGNA, et les Grecs HAGNE (2). Buonarruoti (3) signale le même nom dans les inscriptions de quelques verres peints publiés par lui, et dont on trouvera la description plus bas, ainsi que le *fac-simile*; dans la planche annexée à cet opuscule : ANNE-, ANE-, ANGNE-, ACNE. Ces différences assez peu notables dans l'orthographe d'un nom propre tien-

(1) Philipp. ab eleemos.—*Apud Bolland. die jan.* XXI.

(2) Bolland. *ibid.*

(3) *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, p. 86. *Tav.* XIV-XVIII.

nent probablement, soit à la différence de prononciation chez les écrivains; soit, pour les petits monuments dont je viens de parler, à l'impéritie des artistes, impéritie que l'on a si souvent l'occasion de remarquer dans les inscriptions chrétiennes de toute nature.

Dès les temps qui suivirent immédiatement la République, le surnom d'HAGNES fut celui de plusieurs familles romaines, ainsi que le prouvent bon nombre d'inscriptions antiques (1). On peut donc supposer avec beaucoup de fondement que notre Sainte, bien qu'elle eût son nom de famille, et peut-être aussi un prénom, car plusieurs femmes avaient le leur, n'était néanmoins désignée que par son surnom — *cognomen*, comme c'était alors l'usage (2).

Selon saint Augustin (3), le nom d'Agnès signifie en latin *agneau*, et en grec *pure*, *chaste*. Que les Grecs l'aient ainsi entendu, c'est ce dont ne permet pas de douter ce passage des Ménées

(1) Je me bornerai à en citer deux :—D. M. || QVINTILLA. AGNE || VIXIT. ANNIS. XXX || MENSIBVS. VIII || MATER. FILIAE || PIETISSIMAE.—Melchiorri e Visconti,—*Silloge d'iscrizioni antiche inedite*, p. 83. — La seconde est tirée du *nov. thesaur. veter. inscript.* t. II, p. 1186, n. 3. — D. M. || LVSIVS MAXIMVS || AGNETI FILIAE DVLCIS || SIMAE QVAE || VIXIT ANN. V || MENSES SEX || DIES XXVII || FECIT.

(2) Buonarr.—*Op. laud.* p. 127.

(3) *Serm.* 273, c. VI, *Opp.* t. V, p. 1107.

que je cite d'après la traduction des Bollandistes, et où se fait remarquer une antithèse entre *Hagnem (puram)* et *impuri*, comme entre les mots *tenebrarum domum* et *collucentem domum* (1):

> **Hagnem impuri mittentes in tenebrarum domum,**
> **Undique collucentem ipsi comparaverunt domum.**

Les données que nous possédons sur la vie de sainte Agnès sont peu abondantes, et surtout peu sures. Ses actes, qui longtemps furent attribués à saint Ambroise, et sont encore imprimés dans quelques éditions de ses Œuvres, ne paraissent pas présenter des garanties suffisantes d'authenticité : *Hæc perperam Ambrosii nomine consignata*, dit Baronius (2). On ne saurait néanmoins nier qu'ils ne soient fort anciens; Baillet lui-même, si sévère dans sa critique, ne fait pas difficulté de le reconnaître (3). Ils ne sont donc pas dénués d'une certaine valeur, au moins comme organes d'une tradition encore peu éloignée de sa source: car, suivant l'opinion commune, ils datent du septième siècle, et Tillemont pense (4) qu'ils pourraient avoir pour auteur un moine de ce temps portant le nom d'Ambroise. Mais si la dif-

(1) Bolland.—*ad diem jan.* XXI.
(2) Baron.—*Ann.* 324, n. 107.
(3) Baillet.—*Vies des Saints*, *édit.* in-8. t. I, p. 503.
(4) Tillemont.—*Mém. pour serv. à l'hist. ecclés.* t. V, p. 345.

férence de style, ainsi que d'autres raisons non moins fortes, nous empêche de regarder ce récit comme sorti de la plume du grand archevêque de Milan, ce qu'il y a toutefois d'indubitable, c'est qu'il professa pour la jeune martyre une dévotion toute spéciale. Nous voyons, en effet, qu'il la célèbre fort souvent dans ses Œuvres, et en particulier dans son livre *de Virginibus, ad Marcellinam sororem*, ouvrage dont il commença la composition le jour même de la fête de la Sainte, ainsi qu'il l'atteste au début du traité : *Et bene procedit, ut quoniam hodie natalis est virginis, de virginibus sic loquendum, et a prædicatione liber sumat exordium...Natalis est sanctæ Agnes*(1). Le petit nombre de faits incontestés qui nous sont parvenus sur cette existence moissonnée à son printemps, se trouvent consignés dans un hymne de Prudence (2), dont les poésies offrent, comme on sait, toute la véracité et l'exactitude de l'histoire; et ces quelques faits même, je ne les raconterai que d'une manière succincte, car ils ne sont, pour ainsi dire, qu'accessoires à mon sujet, qui est le *culte*, plutôt que la vie de sainte Agnès (3).

(1) Ambros.—*De Virgin. ad Marcellin. lib.* I, *cap.* II, n. 5.
(2) Prudent.—*Peristeph. hymn.* XIV.
(3) Plusieurs autres Pères ont donné à sainte Agnès les plus magnifiques louanges, entre autres saint Augustin, *Serm.* 273 ;

Agnès était romaine, et, selon toutes les apparences, d'une naissance illustre; elle fut élevée à l'école de Jésus-Christ, et dans la science des Saints. Elle ne fit pas de grandes choses, car elle vécut dans la retraite, et mourut dans un âge tendre. Cependant les Ménées des Grecs rapportent sur son enfance un fait du plus vif intérêt, et qu'il me serait doux de pouvoir appuyer de preuves positives. C'est que, embrasée de ce zèle de prosélytisme qui caractérise les âmes d'élite et accuse la foi la plus ardente, elle exerça un glorieux apostolat à l'égard des personnes de son sexe, qu'elle convoquait en grand nombre dans sa demeure, pour les initier à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ, et les presser de se donner à lui (1).

Elle s'était réservée pour épouse à l'époux céleste. Or, un jeune homme de qualité, que l'on croit avoir été le fils du préfet de Rome, s'étant épris de sa beauté et de sa vertu, la rechercha en mariage, et n'ayant pu vaincre ses résistances, la dénonça comme sectatrice de la religion nouvelle, dans l'espoir que sa résolution ne tien-

saint Ambroise, outre l'ouvrage cité, *Enarrat. in Psalm.* 104, et *Offic. lib.* I, *cap.* 4; saint Martin, *ap. Sulpic. Sever. dial.* II, c. 14; enfin saint Damase, saint Maxime de Turin, saint Grégoire le Grand, etc.

(1) *Ap. Bolland.* t. II, p. 355.

drait point contre les menaces et le terrible appareil des tourments. Mais il s'était abusé, car, après avoir déployé inutilement les plus séduisantes promesses, ce fut vainement encore que le Préfet fit allumer un grand feu, et appela les bourreaux armés de leurs instruments meurtriers. Le cœur de la jeune chrétienne demeura intrépide, et son visage serein. Elle éleva ses mains au ciel, se munit du signe de la croix (1), et rien ne fut dès lors capable de l'ébranler.

Irrité de se voir ainsi vaincu par une faible enfant, le juge espéra dompter son courage en alarmant sa pudeur. Il la menaça de la faire conduire dans un lieu de prostitution, si elle n'abaissait sa tête devant l'autel des dieux, et ne demandait pardon à Minerve de l'avoir méprisée : glorieux hommage à la vertu chrétienne que n'émeut point la dent cruelle des lions, mais qu'alarme la seule menace de caresses impudi-

(1) L'origine de cette profession figurée de la foi du chrétien, de cette touchante pratique si fréquente dans l'Eglise et si chère au cœur pieux, remonte aux temps apostoliques. Au II[e] siècle, Tertullien nous la représente, dans son livre *de Corona milit.*, comme sanctifiant déjà toutes les actions des fidèles : *Ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum, ad vestitum et calceatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, quæcumque eos conversatio exerceret, frontem crucis signaculo terebant.* — Voyez sur cette intéressante question Pelliccia, *de Christ. Eccl. primæ, mediæ et novissimæ ætatis politia.* T. II, p. 115.

ques : *Ad lenonem damnando christianam*, dit Tertullien, *potius quam ad leonem, confessi estis labem pudicitiæ apud nos atrociorem omni pœna, et omni morte reputari* (1). Mais la vierge avait au fond du cœur cette espérance qui ne trompe point, et rend vaines toutes les colères des hommes. « Le Christ, dit-elle, n'oublie pas les siens, au point de livrer à votre disposition le trésor de la chasteté de ses épouses. Il défend le cœur pur, et ne laisse approcher de lui aucune souillure (2). »

Quoique empreint de l'accent de la plus irrésistible confiance, ce discours ne put toucher le juge : il fit mettre à exécution son horrible menace. Agnès est conduite aux lieux infâmes... Mais, ô prodige ! la vertu impose le respect à ceux même qui paraissent le moins la comprendre. Chacun, en passant, baisse les yeux; le bourreau lui-même, qui tant de fois a vu d'un œil sec le sang innocent ruisseler sous sa hache, le bourreau donne des larmes au supplice insolite infligé à la pudeur. Seul, un jeune imprudent ose profaner d'un regard lascif une beauté vouée à Jésus-Christ; mais un ange, descendu du ciel, vient frapper le téméraire d'une soudaine

(1) Tertulliani.—*Apologet.* L.
(2) Prudent.—*Op. laud.* v. 31 *et seq.*

cécité. Il tombe comme mort, ses amis s'empressent autour de lui, et déplorent son malheur, fruit d'une sacrilége audace. Mais bientôt ils viennent implorer en sa faveur la vierge pour laquelle le ciel venait de se déclarer, et le jeune homme doit la vue à son intercession.

Suivant les plus fortes probabilités, le lieu où sainte Agnès fut exposée est le souterrain ou la crypte que recouvre aujourd'hui l'église consacrée sous son vocable sur la place Navone. Ce lieu est regardé comme l'emplacement du grand cirque, bâti par Tarquin l'Ancien, et appelé depuis *Circus agonalis*. Or, qu'il y ait eu aux environs de ce cirque de ces lieux infâmes que, dans son chaste langage, l'Eglise appelle *turpitudinis locum*, c'est ce que nous apprenons clairement de Juvénal, qui, au nombre des choses transmises au Tibre par l'Oronte syrien, énumère — *ad circum jussas prostare puellas* (1). La magnifique église que j'ai mentionnée est fort moderne, puisqu'elle fut construite par Innocent X, au commencement du XVII[e] siècle; mais dès l'année 1123, il existait à la place qu'elle occupe un sanctuaire plus modeste érigé par Callixte II. Ce pontife lui-même n'avait fait du reste qu'obéir, pour ainsi dire, à la vénération des fidèles qui,

(1) Juvenal.—*Satira* III, v. 65.

de toute antiquité, avaient entouré d'un culte spécial un lieu àuquel était fixé dans l'opinion générale un si précieux souvenir. Baronius, dans ses notes au Martyrologe romain (1), est donc simplement l'organe d'une tradition immémoriale sur ce point d'histoire ecclésiastique, lorsqu'il dit : *Sed et ille locus, ubi est producta, ut ejus virginitas violaretur, sacrosanctus habetur, fornices ipsi nimirum circi agonalis* (2).

Cette épreuve fut le premier degré qui servit à Agnès pour s'élever vers le ciel; il lui en fallait encore un pour y arriver à ce but suprême de ses désirs. Elle le trouva dans l'effusion de son sang virginal. Protégée contre l'apostasie par l'invincible ardeur de sa foi, sauvée par une assistance céleste de tout immonde contact, le glaive seul pouvait avoir raison de cette frêle créature, plus forte que toutes les puissances humaines. Elle fut donc condamnée à avoir la tête tranchée.

Dans son traité *de Virginibus* déjà cité, saint Ambroise nous a conservé quelques détails sur ce martyre. « Une jeune épouse, dit ce Père,

(1) *Martyrolog. Rom. ad diem jan.* XXI.

(2) Il est question de ce cirque dans les *Antiquit. rom.* d'Andreas Fulvius, *lib.* 4, c. 18. Cancellieri a écrit aussi une dissertation qu'il ne m'a pas été possible de consulter, et qui est tout-à-fait *ad hoc*. Elle a pour titre : *Descrizione del circo agonale, e della chiesa di S. Agnese ivi eretta.*

s'avance à l'autel avec moins de joie, qu'elle n'en manifestait en marchant au supplice. Un peuple immense l'accompagne. Spectacle nouveau ! une jeune fille est conduite à la mort! — Tous pleurent, parents, amis, ennemis même : elle seule est sans larmes. Le bourreau s'arme de toute sa cruauté, espérant encore dompter sa fermeté. Que de douces paroles le juge ne lui adresse-t-il pas pour la gagner! que de vœux n'expriment pas autour d'elle une foule de jeunes gens aspirant à sa main ! que de paroles séduisantes retentissent à ses oreilles! Mais elle répond à tout : « Que personne n'ose faire injure à mon époux. Je proteste que nul autre ne me possédera jamais, hors celui qui le premier m'a choisie pour une union spirituelle. Qu'hésites-tu, bourreau? périsse ce corps qui ne doit être aimé d'aucun autre! » Après ces mots, elle se recueillit, et présenta sa tête au glaive (1). »

On croit que sainte Agnès n'avait pas achevé sa treizième année, quand elle subit le martyre. C'est encore de saint Ambroise que nous l'apprenons : *Hæc duodecim annorum martyrium fecisse traditur* (2). Quelques auteurs ont placé cet événement en 310, sous le préfet de Rome Symphro-

(1) Ambros.—*De Virgin. cap.* II.
(2) *Op. laud. cap.* VII.

nius, ou Symphronianus, ou bien encore Sempronius (1). Le Martyrologe romain le fixe aussi à cette année; mais, suivant l'opinion la plus vraisemblable, il eut lieu en 304, sous le préfet Pinius Paulus Silvanus (2), la seconde année de la persécution de Dioclétien. Les sanglants édits de ce prince, pour le dire en passant, avaient, lui assuraient ses flatteurs, effacé, anéanti le christianisme; NOMINE. CHRISTIANORVM. DELETO (3); et déjà vivait à sa cour le fils de Constance Chlore qui bientôt devait donner un éclatant démenti à cette fastueuse inscription, en établissant dans tout l'empire le culte du crucifié sur les ruines de celui des idoles romaines.

Il est dit dans les Actes (4) que les parents d'Agnès enlevèrent soigneusement son corps, et l'ensevelirent dans une terre qu'ils possédaient sur la voie Nomentane, non loin des murs de Rome. La crypte qui, selon l'usage admis dès l'origine par les chrétiens, fut alors creusée pour la sépulture de la jeune martyre, devint le commencement de ce célèbre cimetière qui porte son nom, et où tant de monuments précieux ont été

(1) Ed. Corsini,—*De præfect. Urbis*, p. 166.
(2) Id. *Op. laud.* p. 161.
(3) *Ap.* Gruter. p. 280.
(4) *Ap. Bolland. Act. S. Agnet. ad diem jan.* XXI, *cap.* III, *n.* 13.

retrouvés au XVI[e] siècle. Sainte Emérentienne qui, toujours d'après les Actes (1), était sœur de lait d'Agnès, et devrait sans doute être comptée parmi les conquêtes qu'elle fit à Jésus-Christ, si le récit des Ménées des Grecs pouvait être admis sans réserve, fut massacrée par les païens sur son tombeau où elle priait, le jour même de sa *déposition*; et, baptisée ainsi dans son sang, car elle était encore catéchumène, elle partagea ici-bas sa sépulture, ainsi que sa gloire dans le ciel. Ce fait se trouve confirmé par le passage suivant du *Liber Pontificalis* (2) : *Ecclesiam vero Beatæ Agnetis, seu Basilicam Beatæ Emerentianæ a novo renovavit (Hadrianus)*. On lit aussi dans le Martyrologe occidental, suivant Boldetti (3), au sujet du cimetière de sainte Agnès : *Via Numentana.... in cimiterio majore, natalis sanctæ Emerentianitis*.

Le 21 janvier paraît avoir été sûrement le jour de cette mort mémorable et précieuse devant Dieu. Car la fête de notre Sainte est déjà marquée ce jour-là dans un très-ancien calendrier publié par Bucherius, autrement P. Boucher, et que l'opinion de la plupart des critiques fait re-

(1) *Loc. laud.*
(2) Anastas.—*In Hadrian.* I.
(3) Boldetti.—*Osservazioni sopra i cimiterj de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, p. 569.

monter au IVe siècle (1). Saint Augustin (2) atteste le même fait, en disant que son martyre avait eu lieu le jour de la fête de saint Fructueux, qui, selon ses Actes (3), souffrit le 21 janvier. La même fête est encore marquée en ce jour dans le Calendrier de l'Eglise d'Afrique, dans le Martyrologe de saint Jérôme, dans Bède et autres écrivains postérieurs (4). Elle l'est dans le Sacramentaire de saint Grégoire (5), dans le Calendrier donné par le P. Fronteau (6), dans le Missel romain de Thomasius (7). Elle a son Office propre dans le Missel des Gaules dont la publication est due au même auteur. Il n'y a pas d'église parmi les Latins qui n'en fasse aujourd'hui la fête. Il semble, dit Tillemont (8), qu'il en ait été fait autrefois quelque mémoire le 18 octobre, peut-être pour la dédicace d'une église sous son vocable. Les Grecs en font mémoire, comme les Latins, le 21 janvier, et de plus le 14 du même mois, et le 5 juillet.

Outre cette première fête, tous les Martyrolo-

(1) Bucherii.—*De doctrina temporum*, p. 267.
(2) Augustin.—*Serm.* 274.
(3) Bolland.—T. II. p. 339.
(4) Tillemont.—*Mém.* t. V, p. 345.
(5) P. 20.
(6) P. 18.
(7) P. 144.
(8) *Loc. laud.*

ges, entre autres le romain, celui d'Adon et celui d'Usuard en marquent une seconde au 28 du même mois de janvier. Tous l'annoncent comme il suit : *Romæ sanctæ Agnetis secundo*; mais on est loin de s'accorder sur le motif de l'institution de cette fête. Quelques critiques pensent qu'on célébrait en ce jour la naissance de sainte Agnès selon la chair. Cette opinion paraît avoir un fondement assez solide dans le Calendrier du P. Fronteau, qui porte au 28 janvier: *Natale sanctæ Agne*, DE NATIVITATE, et au 21 : *Natale sanctæ Agne*, DE PASSIONE. On ne saurait nier que ce monument, qui avait déjà neuf siècles de date, quand il fut édité par le savant Génovéfain, en 1652, ne constitue une autorité fort imposante. Le P. Fronteau ajoute, dans un commentaire très-bref, que le Sacramentaire de saint Grégoire, ainsi que quelques anciens Missels, fait lire : *Natale sanctæ Agnetis in carne ;* d'autres : *Nativitas sanctæ Agne virginis*. Il aurait pu dire encore que le Sacramentaire connu sous le nom de *Saint Gélase*, et qui, comme nous le verrons plus bas, remonte à l'an 490, porte au 28 : *Item in natale ejusdem*, *de nativitate* (1). Différents manuscrits du Martyrologe connu sous le nom de *Saint Jérôme*, cités dans les notes au Marty-

(1) *Ap*. Muratori.—*Liturg. rom. vet.* t. I. p. 639.

rologe d'Adon, portent aussi : *Romæ, nativitas sanctæ Agnetis virginis; — Natale S. Agnetis, de nativitate; — Romæ, natale sanctæ Agnetis virginis genuinum.* Tous ces témoignages, auxquels il serait facile d'en ajouter d'autres encore, sembleraient établir assez clairement que c'était vraiment la naissance de sainte Agnès que l'on célébrait au 28 janvier.

Mais, d'un autre côté, admettre cette version d'une manière absolue, ce serait, ce me semble, trancher un peu témérairement une question liturgique de la plus haute gravité, et la trancher dans un sens entièrement opposé à la constante pratique de l'Eglise. Nous ne voyons pas, en effet, que l'Eglise ait jamais fêté la *nativité* d'aucun saint, si ce n'est celle de Marie et celle de Jean-Baptiste; et cette double exception s'explique par des motifs qu'il est aisé d'interpréter. Ces deux naissances, prélude et gage de la naissance du Sauveur des hommes, aurore du soleil de justice, ne devaient-elles pas être dans l'Eglise comme elles l'étaient dans le cœur de tous les chrétiens, l'objet d'une sainte allégresse?

Or, sans prétendre prononcer ici entre des autorités respectables dont les termes ont une clarté qui semble se refuser à toute interprétation conciliante, j'inclinerais néanmoins à croire, d'après le sentiment de Baronius, dans ses notes

au Martyrologe romain, et d'après l'opinion de Tillemont (1), que cette fête du 28 janvier, qui ne peut être non plus l'octave de la première, puisqu'elle est annoncée *Agnetis secundo*, n'eut d'autre cause que l'apparition de notre Sainte, qui, suivant les Actes (2), eut lieu huit jours après son martyre. Durand partage ce sentiment; je me borne, pour toute citation, à reproduire son témoignage qui en résume beaucoup d'autres, et qu'on ne saurait désirer ni plus net, ni plus formel : *Est alia solemnitas de eadem repetita, propter miraculum quoddam, quod in octava die post ejus obitum contigit ad tumulum illius, parentibus ejus plorantibus* (3).

Ici se présente une autre question de liturgie non moins intéressante que celle qui précède : elle est relative à l'introduction du nom de notre vierge au canon de la messe.

Après le second *memento*, où se lisaient autrefois les diptyques des morts, suivis de l'oraison — *Ipsis, Domine*, appelée pour ce motif — *Oratio super diptyca*, ou — *post nomina;* le prêtre implore, pour lui et pour le peuple, la possession de la future béatitude, ainsi que l'éternelle communion, dans le ciel, avec les saints,

(1) Mém.—*Loc. laud.*
(2) *Cap.* III, 14.
(3) Durand.—*Rationale divin. Offic. lib.* VII, *cap.* 3.

dont il nomme quinze, pris parmi les martyrs qui avaient appartenu aux différents ordres de l'Eglise militante. Or, sainte Agnès y figurant dans l'ordre des vierges, il entre tout-à-fait dans mon sujet de rechercher à quelle époque lui fut décerné cet insigne honneur, qu'elle partage avec six autres vierges seulement (1).

Le Sacramentaire de saint Grégoire-le-Grand, donné par Pamélius, dans son *Liturgicon Ecclesiæ Latinæ* (2), monument liturgique d'une authenticité à l'abri de toute contestation, inscrit le nom de sainte Agnès à l'oraison *Nobis quoque peccatoribus*, oraison conçue exactement dans les mêmes termes que celle du canon actuel, et produit les mêmes noms, avec cette seule différence que celui de notre sainte est écrit AGNE : ceci déjà ferait incontestablement remonter le fait en question vers la fin du VIe siècle. Quel-

(1) Au moyen-âge, et même dès le VIIe siècle, on y en ajoutait ordinairement d'autres, particulières à chaque église. V. Pelliccia.—*Polit. christian.* t. I, p. 272.

(2) Pamelius.—*Liturg. Eccles. Lat.* p. 182.—Il n'est pas sans intérêt de noter ici qu'anciennement on ajoutait aussi, dans l'oraison *Libera nos* qui suit le *Pater*, d'autres noms à ceux de la sainte Vierge, et des saints Pierre, Paul et André. Ainsi le manuscrit de Cologne, d'après lequel Pamélius a édité le Sacramentaire de saint Grégoire, porte entre parenthèses : *Nec non et beato Cyriaco martyre tuo, et sancto Martino confessore tuo.* D'autres mss. ajoutent des noms différents, ainsi que nous l'apprenons d'une note du savant éditeur.

ques écrivains ont pensé que telle est sa véritable origine, et leur opinion se fonde sur un passage de saint Aldhelm, évêque de Sherburne au VIIe siècle. Voici comment s'exprime ce docteur, au sujet des vierges dont les noms se lisent au canon de la messe : *Quas præceptor et pædagogus noster Gregorius in canone quotidiano, quando missarum solemnia celebrantur, pariter copulasse cognoscitur.... in catalogo martyrum ponens* (1). Voir dans ces paroles l'énoncé d'un fait nouveau dans la liturgie, et ayant saint Grégoire pour premier auteur, c'est évidemment leur donner un sens trop étendu. Ce qu'il y a de certain néanmoins, c'est que, dès lors, les liturgies particulières se conformèrent en cela à l'exemple de l'Eglise-mère. Je trouve dans le *Musæum Italicum* de notre P. Mabillon un Sacramentaire Gallican tiré d'un manuscrit du VIIe siècle (2), où sainte Agnès est nommée, ainsi que les autres vierges, et de plus sainte Eugénie. — *Eugenia.*

Mais on peut, je crois, reculer d'un siècle

(1) Aldhelm. — *De Virgin. cap.* XXIII. — Biblioth. PP. — T. XIII, p. 44.

(2) Mabill. *Mus. It.* t. I. *pars alt.* p. 281.—Ce Ms. fait lire au *Communicantes* sept noms de plus que le romain actuel, et parmi ces noms, deux de saints de l'Eglise Gallicane : S. Hilaire, S. Martin, S. Ambroise, S. Augustin, S. Grégoire, S. Jérôme, S. Benoît.—P. 280 du *Mus. Ital.*

encore l'origine de ce fait si glorieux pour notre jeune vierge. Je lis, en effet, son nom (AGNEM) dans le Sacramentaire attribué à saint Gélase, lequel contient aussi des collectes et autres oraisons pour les messes du XII et du V des calendes de février. Je ne puis résister au plaisir de citer ici la première de ces collectes, qui respire une tendre dévotion et une douce allégresse : *Crescat, Domine, semper in nobis sanctæ jocunditatis* (sic) *affectus : et Beatæ Agnæ virginis atque martyræ* (sic) *tuæ veneranda festivitas augeatur* (1). La critique la plus sévère ne saurait, ce me semble, récuser cet important monument de l'antiquité liturgique. Car, en premier lieu, nous savons, par le témoignage d'Anastase le bibliothécaire (2), que le pape Gélase composa un Sacramentaire vers l'an 495, et Jean diacre signale ce travail comme ayant servi de base à celui que saint Grégoire rédigea en 591 (3). Ce premier fait constaté, est-il bien sûr que ce Sacramentaire soit le même que nous possédons aujourd'hui, et que donne Muratori dans sa *Liturgia Romana vetus ?* C'est ce dont ne permettent guère de douter des autorités, telles que celle du

(1) Muratori.—*Liturg. Rom. vet.* t. I, p. 635.

(2) Anastas.—*In Gelas.* I.

(3) Joan. Diac.— *In vit. Gregor. mag.—Apud Muratorium, op. laud.* I, p. 51.

savant cardinal Tomasi, qui, sans la moindre hésitation, l'a édité, d'après un manuscrit du VIIe siècle, en lettres onciales, appartenant à la bibliothèque de la reine Christine de Suède (1); il avait été devancé par Jean Morin et le cardinal Bona, qui avaient connu ce manuscrit et le regardaient comme authentique. L'illustre Muratori ajoute de son côté plusieurs preuves décisives. Je me crois donc autorisé à conclure que le nom de sainte Agnès fut inscrit au canon de la messe par le pape saint Gélase, vers la fin du Ve siècle. Il serait du moins difficile d'explorer, pour cet objet, les temps antérieurs, attendu que la liturgie dite de saint Léon, qui est la dernière connue avant celle de Gélase, nous a été transmise, précisément incomplète des passages qui eussent pu m'éclairer à cet égard.

Pour reprendre maintenant l'ordre chronologique un moment interrompu par cette digression nécessaire, je reviens à la mémorable vision, que peut-être j'eusse hésité à admettre sur la foi des Actes seuls, document douteux, ainsi que je l'ai fait observer plus haut, mais qui me semble prendre un caractère décisif d'authenticité par la fête du 28 janvier, instituée dès la plus haute antiquité pour en célébrer la mémoire, surtout

(1) Muratori.—*Op. laud.* p. 52.

si l'on rapproche ce fait de beaucoup d'autres circonstances du culte de la Sainte qui sont évidemment fondées sur la même base.

Voici en quels termes s'exprime l'auteur des Actes : « Les parents d'Agnès veillaient et priaient auprès de son tombeau, lorsque, le huitième jour, ils voient au milieu de la nuit silencieuse un immense chœur de vierges vêtues de robes tissues d'or : parmi ces vierges se montre Agnès, ayant à sa droite un agneau plus blanc que la neige. Les voyant affligés, elle leur dit : Ne pleurez pas ma mort; mais réjouissez-vous avec moi, car je suis unie dans le ciel à celui que j'aimai de tout mon cœur sur la terre : — *Videte ne me quasi mortuam lugeatis; sed congaudete mihi, et congratulamini, quia... illi sum juncta in cœlis, quem, in terris posita, tota animi intentione dilexi* (1). Ce qui prouve encore que l'apparition dont il s'agit fut constamment admise dès les premiers temps, c'est l'usage immémorial de représenter Agnès avec des vêtements somptueux : — *Auro textis cycladibus induta,* et aussi avec l'agneau blanc; et l'usage non moins significatif de bénir dans son église les agneaux dont la laine est destinée à la confection des *pallium* des archevêques. Mais ces deux objets, le

(1) *Cap.* III, 14.

dernier surtout, demandant à être traités avec quelque détail, je me réserve d'en parler plus loin, lorsque la marche naturelle de mon sujet m'y amènera.

Quoi qu'il en soit, il est avéré que, dès lors, le sépulcre de la jeune martyre devint un but de pèlerinage célèbre. Elévé en vue de Rome, il couvrait de sa protection tutélaire, non-seulement les habitants de la ville éternelle, mais aussi les pieux étrangers qui venaient y chercher un asile contre les maux dont ils étaient atteints. C'est ce que nous dit le poète Prudence, dès le début de son hymne :

Agnes sepulcrum est romulea in domo,
Fortis puellæ, martyris inclytæ.
Conspectu in ipso condita turrium,
Servat salutem virgo quiritium :
Nec non et ipsos protegit advenas,
Puro ac fideli pectore supplices (1).

Dès lors aussi, les chrétiens commencèrent à se faire inhumer par dévotion, suivant la pieuse coutume de la primitive Eglise, près de ce corps vénéré. On creusa tout à l'entour des grottes souterraines ; une foule de nobles familles s'y firent construire des chambres et de somptueux sépulcres, et peu à peu se forma ce vaste cime-

(1) Prudent.—*Peristeph. hymn.* XIV, 1.

tière décrit avec tant de soin dans la *Rome souterraine* de l'infatigable explorateur Bosio, ainsi que dans l'ouvrage latin de son traducteur Aringhi (1), et qui aujourd'hui encore est l'un des plus accessibles à la curiosité des voyageurs désireux d'évoquer les touchants souvenirs qui dorment sous ces voûtes sacrées.

Mais il existe en ce lieu, sur le tombeau d'Agnès, recouvrant sa crypte, un édifice intéressant de plus d'une façon, et qu'il est temps d'examiner. Je veux parler de la célèbre Basilique, qui est une de celles dont une tradition constante et sûre attribue la fondation au grand Constantin. J'expose simplement les faits, sauf à discuter un peu plus bas ce qui concerne la princesse par qui cette fondation fut, dit-on, sollicitée.

Constance, fille de Constantin, ayant été miraculeusement guérie au tombeau de notre Sainte, d'une maladie réputée incurable, pria son père d'élever en ce lieu une magnifique église qui, en perpétuant le souvenir de cette faveur signalée, excitât la dévotion des générations futures à en venir solliciter de pareilles. Je suis le récit des Actes qui se trouve confirmé, comme on le verra bientôt, par une foule d'autres documents d'une

(1) Bosio.—*Roma sotterranea*, p. 417 *e seg.*—Aringhi, *Roma subterranea*, t. II, p. 152.

autorité incontestable : *Interea petit (Constantia) patrem, et patres augustos, ut Basilica Beatæ Agnetis fabricaretur* (1). Les paroles suivantes du pape Damase énoncent absolument le même fait : *Eodem tempore fecit Basilicam sanctæ martyris ex rogatu Constantiæ filiæ suæ* (2). Dans son poème *de laudibus Virginum*, saint Aldhelm, évêque de Sherburne en Angleterre, chante la guérison miraculeuse, motifs de la fondation (3) :

Nam Constantinam sanavit tumba sepulchri,
Et sarcophagus, quo pausant membra puellæ.

Par un bonheur bien rare aux monuments chrétiens des premiers siècles, cette Basilique, qui est l'une des plus anciennes de celles qui subsistent encore à Rome, et peut nous donner une idée aussi juste que possible des basiliques profanes, a traversé à peu près intacte toutes les révolutions et les bouleversements que la ville éternelle a subis depuis quatorze cents ans. Elle est à double portique, et à trois nefs, soutenues par seize colonnes antiques, parmi lesquelles on en remarque surtout deux de granit, et quatre de *porte sainte*, espèce de brèche antique, ainsi

(1) *Act. cap.* III, 16.
(2) Anastas.—*In Silv.*
(3) Aldhelm.—*De laud. Virg. cap.* XL.

appelée en Italie, parce que les chambranles de la *Porte sainte*, à la Basilique de Saint-Pierre au Vatican, en sont composés. On y descend par quarante-cinq degrés, dans les parois desquels sont incrustées un grand nombre d'inscriptions sépulcrales tirées du cimetière. Le maître-autel, tout enrichi de pierres précieuses, recouvre le corps de la Sainte ; il est surmonté de sa statue, composée du torse, d'une statue antique en albâtre oriental, et dont la tête, les mains et les pieds sont en bronze doré (1); elle tient dans ses bras un agneau également doré. C'est cette statue que, dans sa *Lettre sur la conformité de la religion romaine avec le paganisme*, Middleton, par une de ces distractions volontaires, si communes à l'esprit de dénigrement qui caractérise les sectes, a prise pour un Bacchus. Tout le monde sait à Rome qu'elle fut exécutée, quant à ses parties modernes, au commencement du XVIIe siècle, sous Paul V, par

(1) Ce genre de sculpture, que l'on appelle *polychrome*, et qui ne semble pas, il faut l'avouer, très-conforme aux règles du bon goût, a été néanmoins en usage dès la plus haute antiquité. Sans parler de la statuaire *chryso-éléphantine* (or et ivoire), qu'ont illustrée les plus grands artistes de la Grèce, entre autres Phidias et Lysippe, il existe encore à Rome des *hermès*, des bustes et des statues antiques, composés de marbres et de métaux de diverses couleurs. Vermiglioli.— *Lezioni di archeologia*, t. 1, p. 126-127.

Cordieri ou Francosini, sculpteurs fameux de ce temps-là (1). Dans la nef du milieu, se voyait autrefois, selon l'antique usage, un ambon (2), ou tribune en marbre et en porphyre (3), qui n'a été enlevé qu'au XVII[e] siècle, dans l'intérêt de je ne sais quelle convenance matérielle. Non content d'avoir bâti cette splendide basilique, Constantin la dota de revenus considérables, ainsi que de vases sacrés et d'autres ornements de la plus grande magnificence. On peut voir la curieuse énumération qu'en donnent, d'après le *Liber Pontificalis*, Baronius (4) et Ciampini (5).

Anciennement, on lisait dans l'abside une inscription en vers acrostiches, destinée à perpétuer la mémoire de la pieuse fondation de la fille de Constantin. Bosio dit l'avoir copiée dans un

(1) Marangoni.—*Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso ed ornamento delle chiese*, p. 215.

(2) Du grec ἀναβαίνειν, *monter*, parce que c'était une sorte de tribune élevée où montaient les lecteurs et les chantres, pour remplir leurs offices respectifs. C'est là aussi que se lisaient les diptyques; quelquefois les évêques s'en servaient comme d'une chaire, d'où ils adressaient au peuple leurs homélies. —Selvaggio, *Antiq. christ. lib.* II, *part.* I, *cap.* II, n. 2. Ce sont ces dernières destinations qui l'ont fait appeler quelquefois *ostensorium* et *auditorium*.—V. Pelliccia, *Polit. christ.* t. I, p. 175.

(3) Bosio.—*Rom. sotter.* p. 418.

(4) Baron.—*Ann.* 324, n. 107.

(5) Ciampini.—*De sacr. ædif. a Constantino mag. construct.* c. IX, p. 126.

ancien manuscrit de Prudence, appartenant à la bibliothèque du Vatican. Elle y est précédée, dit-il, de ces mots : *Versus Constantiæ Constantini filiæ, scripti in apsyde Basilicæ, quam condidit in honorem sanctæ Agnetis* (1). Elle figure, ajoute le même auteur, dans la collection des anciens poètes chrétiens, connue sous le nom du pape saint Damase. Baronius nous dit que, de son temps, il existait encore près de l'*atrium* de la Basilique un fragment de la table de marbre sur laquelle elle était gravée (2). Je la cite d'après le savant cardinal qui la donne, du reste, telle qu'elle se trouve dans les collections les plus accréditées. Bosio, ordinairement assez exact, omet les deux vers qui commencent par les lettres N et A, formant la dernière syllabe du nom *Constantina*.

CONSTANTINA DEVM VENERANS CHRISTOQVE DICATA
OMNIBVS IMPENSIS DEVOTA MENTE PARATIS
NVMINE DIVINO MVLTVM CHRISTOQUE IVVANTE
SACRAVIT TEMPLVM VICTRICIS VIRGINIS AGNES
TEMPLORVM QVAE VICIT OPVS TERRENAQVE CVNCTA
AVREA QVAE RVTILAT SVMMI FASTIGIA TECTI
NOMEN ENIM CHRISTI CELEBRATVR SEDIBVS ISTIS
TARTAREAM SOLVS POTVIT QVI VINCERE MORTEM
INVECTVS CELO SOLVSQVE INFERRE TRIVMPHVM
NOMEN ADHVC REFERENS ET CORPVS ET OMNIA MEMBRA

(1) *Rom. sotter. loc. laud.*
(2) Baron.—*Loc. laud.*

A MORTIS TENEBRIS ET CAECA NOCTE LEVATA
DIGNVM IGITVR MVNVS MARTYR DEVOTAQVE CHRISTO
EX OPIBVS NOSTRIS PER SAECVLA LONGA TENEBIS
O FELIX VIRGO MEMORANDI NOMINIS AGNES (1).

Voilà, sans contredit, un monument épigraphique dont on ne saurait méconnaître l'importance; et, n'eût-il pour auteur que le pape Damase, comme le pensent quelques critiques, il établirait toujours d'une manière irrécusable le fait de la fondation de la Basilique par une princesse nommée Constantine ou Constance (2),

(1) On connaît un assez grand nombre d'inscriptions en acrostiches. Il paraît même que, dans les premiers siècles chrétiens, on avait coutume de désigner de la sorte les noms des martyrs. On semble du moins autorisé à le conjecturer par les inscriptions suivantes. La première est empruntée à Muratori (*Nov. thes. veter. inscript.* p. 1903, n. v) : c'est l'épitaphe de trois saintes dont voici les noms : LICINIA LEONTIA AMPELIA ; et ces deux vers qui la terminent, indiquent la manière de s'y prendre pour les lire :

NOMINA SANCTARVM LECTOR SI FORTE REQVIRIS
EX OMNI VERSV TE LITERA PRIMA DOCEBIT.

Marini (*Arvali*, p. 828) en donne une à la fin de laquelle se trouvent ces mots : EIVS AVTEM NOMEN CAPITA VER.... pour avertir le lecteur que le nom de la défunte AGATHE se composait des premières lettres de chacun des vers de l'inscription.

Ceci paraît plus clairement encore par une inscription du recueil de Fabretti (*Inscript. antiq. cap.* IV, n. 150) : —REVERTERE PER CAPITA VERSORVM ET INVENIES PIVM NOMEN. Ce nom est ANATNOLIA.

(2) La confusion de ces deux noms a pu facilement avoir

puisque ce Pontife siégeait en 366, époque de fort peu postérieure à cette fondation elle-même, dont, à la vérité, l'on ignore la date précise, mais qui infailliblement eut lieu avant l'année 337, qui est celle de la mort de Constantin.

Les mots — *Christoque dicata* — qui terminent le premier vers, nous autorisent en second lieu à conclure que cette princesse vécut dans la virginité. Il est vrai que la possibilité rigoureuse d'appliquer à une veuve, comme on a voulu le faire, ces expressions un peu générales qui n'impliquent pas nécessairement la continence antécédente, semblerait infirmer ma conclusion : mais elle se trouve amplement justifiée par un grand nombre de passages d'auteurs anciens qui donnent à la princesse fondatrice le titre de vierge. Plusieurs anciens Martyrologes cités par Henschenius, dans le recueil des Bollandistes (1), la désignent comme il suit : *sanctæ Romæ, Constantiæ virginis, Constantini magni filiæ.* Aringhi cite le passage suivant des *Actes* de cette princesse d'après un ancien manuscrit *(cod. Vall.)* : *Porro B. Constantia in sancta virginitate permanens, transacto tempore hiemis, et inchoato tem-*

lieu après un certain laps de temps, ainsi que l'observe Baronius (*loc. laud.*).

(1) Bolland.—*Ad diem februar.* XVIII, *de stis. virg. Constantia*, etc. *cap.* 3, n. 25.

pore veris, hoc est XII *kalendas martias, parata intravit ad nuptias* (1). Je ne citerai plus que saint Aldhelm, qui, bien qu'il n'ait vécu qu'au VIIe siècle, continue la chaîne d'une tradition constante (2) :

Nobilis in Roma vixit pulcherrima virgo
Constantina, novæ præbens spectacula vitæ.

Mais, c'est précisément cette qualification de vierge qui fait naître ici une difficulté dont on ne peut dissimuler la gravité. L'histoire, alléguent les critiques, ne nous fait connaître que deux filles de Constantin, Constantine et Hélène. Or, celle-ci, comme l'on sait, fut femme de Julien l'apostat; celle-là fut mariée successivement à Hannibalien et à Gallus-César (3). Et c'est à cette dernière que plusieurs attribuent l'inscription, et par conséquent la fondation dont elle était appelée à perpétuer la mémoire, supposant qu'elle se *consacra à Dieu* après la mort de son époux. Mais outre que cette *consécration* doit s'entendre, ainsi que je l'ai montré, d'une vir-

(1) Aringhi.—*Roma subter*. t. II, p. 156.
(2) Aldhelm. — *De laud. Virgin. cap.* 33.
(3) C'est Flavia-Julia-Constantina, qu'Orelli, dans une note à l'inscription citée, fait par erreur épouse de Gallicanus. On verra plus bas que c'est la vierge Constance qui fut non pas l'épouse, mais la fiancée de ce personnage.

ginité proprement dite, cette opinion ne soutient pas l'examen, attendu que Constantine, au rapport d'Ammien Marcellin (1), mourut en Bithynie longtems avant le César Gallus. D'ailleurs le portrait que l'histoire nous a laissé de cette femme, fière, avare, cruelle, ambitieuse, ne saurait s'appliquer à celle que, à défaut de données plus positives, une tradition immémoriale a appelée Sainte, et dont un monument religieux de la plus haute importance historique a conservé le nom et consacré le culte, comme je le dirai bientôt.

D'autres ont prétendu reconnaître dans cette Constantine la sœur de Constantin, qui fut femme de Licinius. Mais comment cette princesse, entachée des erreurs de l'arianisme dans lesquelles elle mourut (2), eût-elle jamais obtenu de l'Eglise romaine le culte qu'elle a voué à sainte Constance ?

Il reste alors à supposer que Constantin eut une troisième fille, dont les historiens profanes ne font pas mention, et dont les hagiographes seuls se sont chargés de sauver la mémoire de l'oubli ? Baronius avance, malheureusement sans nous en faire connaître la source,

(1) Ammian. Marcell.—*Hist. lib.* XIV.
(2) Baron, — *Loc. laud.*

une opinion qui attribue à Constantin une troisième fille nommée Anastasie, laquelle, ayant pu être surnommée Constantine ou Constance, se serait vouée à Jésus-Christ par la virginité, après le miracle obtenu par l'intercession de sainte Agnès, et aurait fait construire l'illustre Basilique déjà tant de fois mentionnée.

Quoi qu'il en soit de cette opinion que nous ne saurions adopter de confiance, il ne nous paraît pas possible de révoquer en doute l'existence d'une princesse dont une multitude de documents presque contemporains, ainsi que nous allons le voir par ce qui suit, nous donnent non seulement le nom, mais l'histoire détaillée. Et il faut avouer que, sur cette question comme sur beaucoup d'autres relatives à la vie des Saints, la critique de Baillet (1) touche de près à la témérité. Le savant Tillemont, tout en faisant observer que cette histoire n'est pas sans difficultés, s'abstient sagement.

Il n'est pas moins impossible de nier que Constance fit bâtir auprès de la Basilique un monastère qui porta aussi le nom de sainte Agnès. Ce qui a pu jeter quelque confusion sur ce point, ainsi que sur le fait de sa virginité, c'est qu'il est dit en même temps qu'elle fut unie par le ma-

(1) Baillet.— *Vies des Saints*, in-8, t. 1, p. 503.

riage à Gallicanus. Elle ne fut réellement que sa fiancée: car l'empereur, son père, l'ayant promise à cet illustre guerrier, elle obtint par ses prières, non seulement d'être délivrée de liens incompatibles avec le vœu formé dans son cœur de se vouer à Jésus-Christ; mais encore de voir se convertir à la foi, et son fiancé lui-même, qui reçut la couronne du martyre à Alexandrie, par ordre de Julien l'apostat, en 362, et de plus ses deux filles Attica et Arthemia qu'il lui avait laissées comme arrhes du futur mariage. Touchées par l'exemple de leur mère adoptive, ces deux vierges se seraient consacrées à Dieu dans le monastère de sainte Agnès, qui bientôt devint un noble asile où une foule de vierges romaines vinrent mettre leur foi et leur vertu à l'abri des dangers que leur offrait de toute part une société encore si profondément empreinte de paganisme.

Ces circonstances, que l'on aimerait, il faut en convenir, à pouvoir environner de plus de lumière, sont consignées néanmoins dans un document fort respectable; je veux parler des Actes de saint Jean et de saint Paul (1) que de savants critiques, parmi lesquels se range notre P. Mabillon, font remonter au ve et même au ive siècle. Ces deux saints qu'unit la double fraternité de la nais-

(1) Bolland.—*Ad diem jun.* XXVI. *Act. SS. Joan. et Paul.*

sance et du martyre furent, dit Bède (1), l'un prévôt, l'autre primicier de sainte Constance. Ce que leurs Actes donnent du moins pour certain (2), c'est qu'après la mort de cette princesse, ils étaient préposés à la distribution d'aumônes abondantes que sa munificence avait laissées entre leurs mains. Les expressions des Actes sont fort remarquables : *Ex his quas sacratissima virgo Christi Constantina eis reliquerat divitiis.*

Le monastère dont il est ici question se trouve mentionné dans la vie de Léon III (3), pontife qui l'enrichit de nombreux présents : *Verum et in monasterio sanctæ Agnetis, quod ponitur foris portam Numentanam, fecit canistra ex argento pens. libros quinque.* On remarquera que le Bibliothécaire parle du monastère comme existant encore, *quod ponitur;* et d'ailleurs le fait qu'il rapporte s'était probablement passé sous ses yeux, Léon III n'étant mort qu'en 816. Mais que sainte Constance ait réellement fixé sa demeure près du tombeau de sa sainte protectrice, c'est ce dont ne permettent nullement de douter les Actes du schisme entre Libérius et Félix, arrivé,

(1) *Apud Bolland. loc. laud.*
(2) *Cap.* I, *n.* 1.
(3) Anastas.—*In Leon.* III.

comme on sait, pendant la deuxième moitié du IVᵉ siècle. Je citerai de ce document si grave pour l'objet qui nous occupe, le passage suivant à la clarté duquel il serait impossible de rien ajouter : *Hæc autem Constantia augustæ memoriæ puella, juxta oratorium habitabat, quod bonus pater Constantinus sibi fabricaverat, ubi et dominæ suæ sanctissimæ martyris Agnetis famula virgo erat* (1). Nous lisons encore dans les mêmes Actes que, au retour de son exil de Bérée où l'avait relégué l'empereur Constance, le pape Libérius se retira auprès de la sœur de ce prince, à l'intercession de laquelle il devait probablement son rappel : peut-être se renferma-t-il momentanément dans cette obscure retraite pour expier l'erreur passagère d'avoir signé l'équivoque et insidieuse formule de Sirmium. Saint Damase, successeur immédiat de cet infortuné pontife, atteste le fait de la manière la plus manifeste : *Rediens autem Liberius de exilio, habitavit in cœmeterio sanctæ Agnetis, apud germanam Constantii Augusti, ut quasi per interventionem, aut rogatum rediret Liberius in civitatem* (2). En reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait reçue dans ce saint asile, Libérius fut le premier qui

(1) Cod. *sancti Petri* c. *ap. Bosium*, p. 418.
(2) Labbe. — *Concil.* T. II, p. 740.

ajouta de nouveaux ornements à l'édifice fondé par le grand Constantin ; il revêtit, dit le Bibliothécaire, le tombeau de sainte Agnès de tables de marbre : *Hic Liberius ornavit de platinis marmoreis sepulchrum sanctæ Agnetis martyris* (1).

Au commencement du XVII[e] siècle, il restait encore des vestiges du monastère de sainte Agnès. Bosio assure avoir reconnu l'entrée par laquelle les Religieuses descendaient dans le cimetière souterrain, et ce fut par ce même passage qu'il y pénétra lui-même (2).

Pendant un certain laps de temps, l'église et le cimetière de la sainte martyre furent confiés aux soins des prêtres du titre de Vestine, appelé aujourd'hui Saint-Vital. Ce fut le pape Innocent I qui, conformément à une disposition testamentaire d'une illustre dame romaine nommée Vestine, fonda ce titre, et en constitua prêtres Léopardus et Paulinus, les chargeant en même temps de l'administration de l'église de sainte Agnès, ainsi qu'on l'apprend encore d'Anastase, qu'il faut toujours citer pour l'histoire des origines de l'Eglise romaine : *Hic constituit basilicam beatæ Agnetis a præsbyteris Leopardo et Paulino, cum*

(1) Anastas.—*In Liber.*
(2) Bosio.—*Loc. laud.*

sollicitudine gubernari et ornari. Et ex dispositione Vestinæ tituli suprascripti præsbyteris est concessa potestas (1). C'est de là, sans doute, qu'est venu l'usage d'ensevelir dans le cimetière de sainte Agnès les clercs de ce titre. Nous sommes autorisé, ce semble, à le conclure d'une antique inscription sépulcrale qui en fut tirée pour être placée plus tard dans la basilique au pied d'une colonne (2) :

....CE ABVNDANTIVS ACOL
REG. QVARTE TT VESTINE QVI VIXIT ANN. XXX
DEP. IN P. D. NAT. SCI MARCI MENSE OCT. IND. XII

Cette épigraphe appartient, comme on le voit, à un acolyte de la quatrième Région, du titre de Vestine. Panvinio nous apprend à ce propos (3), qu'il y avait à Rome en ce temps-là trois classes d'acolytes : les acolytes palatins de la sainte Eglise romaine, qui suivaient le Pape au palais et à la basilique de Saint-Jean-de-Latran ; les acolytes stationnaires, qui assistaient le Pontife quand il célébrait dans les églises où la station avait lieu ; les acolytes régionnaires, qui servaient les diacres dans leurs régions respectives. Abundantius appartenait à cette dernière classe : sa *dépo-*

(1) Anastas.—*In Innoc.* I.
(2) Bosio. — *Op. laud.* p. 419.
(3) Panvinio. — *De episcopat. titul. et diacon. cardinal.*

sition eut lieu le jour du martyre de saint Marc, au mois d'octobre, ce qu'il faut entendre de saint Marc pape, dont on célèbre la fête le sept de ce mois.

Ce serait ici le lieu de parler de la dévotion que les souverains Pontifes se sont transmise, comme un héritage attaché au Saint-Siége, pour sainte Agnès, aussi bien que de la sollicitude qu'ils ont constamment manifestée pour la réparation et l'embellissement de l'auguste sanctuaire de la voie Nomentane. Mais ce sujet m'entraînerait au-delà des bornes que je dois prescrire à cette étude : aussi me contenterai-je de mentionner, toujours d'après le récit d'Anastase le Bibliothécaire, quelques-unes des modifications qu'a subies ce célèbre édifice dans les siècles les plus rapprochés de son origine.

Au commencement du ve siècle, vint Symmaque qui releva l'abside tombant en ruines, et renouvela la basilique presque en entier (1). Cependant, à peine cent ans après cette restauration, c'est-à-dire en 623, elle dut en subir une autre plus radicale encore, par les soins d'Honorius I. Les paroles du Bibliothécaire semblent presque indiquer une construction toute nouvelle : *Eodem tempore fecit ecclesiam beatæ*

(1) Anastas.—*In Symm.*

Agnetis (1). Mais, quoique ce Pontife s'appliquât à surpasser le zèle de ses prédécesseurs par la richesse des dons qu'il fit à cette église, et les splendides décorations dont il orna le tombeau, il est clair néanmoins que ses libéralités ne portèrent que sur les accessoires : *Ornavit sepulchrum ejus ex argento quod pensavit libras 252. Posuit et desuper ciborium* (2) *æreum deauratum miræ magnitudinis. Fecit et gabatas aureas quatuor pens. sing. libras singulas.* C'est probablement à cette époque que doit se rapporter le déplacement de la fameuse inscription de sainte Constance. L'abside où elle était fixée fut alors,

(1) Anastas.— *In Honor.* I.

(2) Le *ciborium* était une sorte de baldaquin recouvrant le maître-autel de certaines églises insignes, et qui, à raison de sa forme, fut aussi appelé *turris*, ou *umbraculum :* ce sont surtout les Grecs qui l'ont désigné sous le nom de *ciborium* *κιϐώριον*. Il était soutenu par quatre colonnes partant des quatre angles de l'autel, quoiqu'à une certaine distance. Sa partie supérieure affectait ordinairement la forme d'une sphère, que l'on ornait de fleurs, ce qui lui a fait donner encore les noms de *sphæra*, *lilia*, *malum*. Enfin, le tout était dominé par la croix.— V. Selvaggio *Antiq. christ. lib.* II, *part.* I, *cap.* II, n. 23. Il existe aujourd'hui un illustre exemple de *ciborium :* celui du maître-autel de saint Pierre au Vatican. Celui qui se voit encore à Sainte-Agnès, n'est plus le même qui fut donné par Honorius I. Du moins, il fut somptueusement restauré par Paul V (2e moitié du XVIe siècle), qui fit enchâsser deux médailles à son effigie, l'une d'or, l'autre d'argent, aux deux côtés de l'architrave que soutiennent quatre colonnes de porphyre. —Marangoni, *delle Cose...* p. 385.

en effet, ornée d'une mosaïque qui, occupant tout l'espace, dut nécessairement faire disparaître cet antique et vénérable témoignage de la piété du grand Constantin et de sa fille Constance.

Ciampini (1) donne une description détaillée de cette mosaïque. La sainte martyre y est représentée entre le pape Honorius I, tenant dans sa main gauche le modèle de la basilique restaurée par lui, et un autre personnage que l'on croit être Symmaque auquel ce même monument dut aussi, comme nous l'avons vu, de notables réparations. Il est probable que, eu égard à l'état de décadence où les arts se trouvaient alors à Rome, ce tableau fut exécuté par des artistes byzantins. On en voit une preuve dans le vêtement de la Sainte qui s'éloigne entièrement de celui des dames romaines au IVe siècle, et surtout dans le *Laticlavus* gemmé qui était l'insigne des empereurs d'Orient et des reines. Aux pieds d'Agnès est étendu le glaive qui termina ses jours, et à ses côtés on voit des flammes, qui rappellent sans doute celles que le préfet de Rome fit allumer à ses yeux pour dompter son courage.

Dans sa partie supérieure, le tableau est enca-

(1) *Veter. moniment.* t. II, p. 109.—V. la planche reproduisant la mosaïque. *Tab.* XXIX, en regard de la page 104.

dré par un arc, au milieu duquel brille une croix; et une circonstance qu'il est intéressant d'observer, c'est que au-dessous de cette croix est un ciel étoilé, et un nuage d'où sort une *main* tenant une couronne suspendue sur la tête de la Sainte. Cette *main* est une heureuse réminiscence de l'époque primitive de l'art chrétien : elle figure Dieu le Père, dont l'intervention est constamment manifestée de la sorte dans les sculptures et les peintures des catacombes. On s'en assurera en ouvrant presque au hasard, *Rome souterraine.*

Dans l'espace qui sépare la couronne d'avec la tête, se trouve cette inscription : SCA AGNES; et dans l'encadrement inférieur, également de forme demi-circulaire, on lit les vers suivants, écrits en lettres d'or, et séparés en trois compartiments, qui contiennent chacun deux distiques ;

AVREA CONCISIS SVRGIT PICTVRA METALLIS
ET COMPLEXA SIMVL CLAVDITVR IPSA DIES
FRONTIBVS E NIBEIS CREDAS AVRORA SVBIRE
CORREPTAS NVBES RVRIBVS ARVA RIGANS
VEL QVALEM INTER SIDERA LVCEM PROFERET IRIM
PVRPVREVSQVE PAVO IPSE COLORE NITENS
QVI POTVIT NOCTIS VEL LVCIS REDDERE FINEM
MARTYRVM E BVSTIS (HINC) REPVLIT ILLE CHAOS
SVRSVM VERSA NVTV QVOD CVNCTIS CERNITVR VSQ[VE
PRAESVL HONORIVS HÆC VOTA DICATA DEDIT
VESTIB? ET FACTIS SIGNANTVR ILLIVS ORA
EXCITAT ASPECTV LVCIDA CORDA GERENS (1).

(1) Les Souverains Pontifes ne sont pas les seuls qui aient

La vénérable basilique dont nous nous occupons, fut, dans les premiers siècles, le théâtre des plus splendides solennités célébrées par les Souverains Pontifes en l'honneur de la glorieuse vierge de qui elle recouvre les précieux restes. Chaque année, le successeur de saint Pierre y venait solenniser sa fête en grande pompe, entouré de tout son clergé et d'une immense multitude de fidèles. Ce fait intéressant nous est révélé par la rubrique de deux homélies que prononça, en cette circonstance, saint Grégoire-le-Grand : *Habita ad populum in basilica sanctæ Agnetis in natali ejus* (1).

Bien que de nos jours il n'y ait plus chapelle papale dans cette basilique, la fête de notre Sainte s'y célèbre néanmoins très-solennellement, au milieu d'un grand concours du peuple romain dont l'ardente dévotion envers la bienheureuse martyre ne se dément jamais.

contribué à l'ornement de la basilique de sainte Agnès. Il paraît que de pieux fidèles se plaisaient à témoigner à la sainte leur dévotion, et sans doute aussi leur reconnaissance par des dons de même nature. De ce nombre est peut-être un chrétien nommé Potitus dont il est parlé dans l'inscription suivante du musée Albani, donnée par Muratori, *Nov. thes. veter. inscript.*, t. IV, p. 1926 : — TYRE AGNETI POTITVS SERBVS DEI || ORNAVIT.

Le savant antiquaire ajoute, sous forme dubitative, ce bref commentaire : — *num* TYRE *pro Tyras, id est portas ædis sanctæ Agnetis Potitus iste servus Dei ornavit?*

(1) S. Greg. Mag.—*Homil.* II, *in cap.* XIII. *Matth.*—*Homil.* XIII, *in cap.* XXV *ejusd.*

Mais à cette solennité se rattache une cérémonie trop importante, pour que je ne lui consacre pas quelques lignes; c'est par là que je terminerai ce que j'avais à dire sur la basilique de *Sainte-Agnès hors des murs*. Il s'agit de la bénédiction des agneaux dont la laine est destinée à la confection des *pallium* des archevêques et des évêques occupant des siéges privilégiés.

L'origine de cet insigne de la dignité archiépiscopale n'est pas connue. Quelques auteurs ont prétendu la faire remonter à la plus haute antiquité. Marcellus, dans ses *Ritus ecclesiastici* (1), en attribue l'institution à saint Linus, successeur immédiat de saint Pierre. L'abbé Rupert (2) semble aussi avoir incliné vers cette opinion; mais une pareille antiquité est évidemment exagérée, ou tout au moins on doit dire qu'elle ne se fonde sur aucun document de quelque poids. La première donnée certaine que nous possédions sur l'existence du *pallium* est une constitution du pape saint Marc, constitution qui dispose que l'évêque d'Ostie qui est en possession de donner au pape la consécration épiscopale, quand il n'est pas évêque avant son exaltation à la chaire

(1) *Lib.* I, *sect.* VIII, *de Pallio. Ap. Nic. de Bralion, Pall. archiep.* p. 38.

(2) Rup.—*Lib.* I, *de divin. Offic. cap.* 27, *ap. eumd. loc. laud.*

apostolique, portera le *pallium* dans cette cérémonie. Baronius (1) cite cet acte important d'après le livre *des Pontifes romains : — Hic (Marcus) constituit ut episcopus Ostiensis, qui consecrat episcopum Urbis, tunc pallio uteretur, et ab eodem episcopus consecraretur.* On le voit, le décret du pape saint Marc suppose sans doute que le *pallium* existait déjà antérieurement ; mais il ne dit rien qui puisse nous éclairer sur l'époque de son institution. Cependant, s'il n'est pas possible de tirer à ce sujet une conclusion précise, on ne saurait du moins s'empêcher de remarquer que ce document, qui est le premier qui nous révèle l'existence du *pallium*, coïncidant à peu près avec la fondation de la basilique de sainte Agnès, il doit exister entre ces deux faits une certaine relation. En effet, saint Marc siégeait en 336 : or, à cette époque, et à plus forte raison à celle de son pontificat où il rendit la constitution dont nous avons parlé, la basilique était construite sans doute depuis un certain nombre d'années, puisque Constantin, son fondateur, mourut en 337. Ne suis-je donc pas en droit de supposer que le *pallium* pourrait bien se lier, quant à son origine, au culte de sainte Agnès, de même qu'il s'y rattache incontestable-

(1) Baron.—*Ann.* 336.

ment et comme d'une manière inséparable, quant à sa nature, et quant aux rits si intéressants et si significatifs qui en accompagnent la confection et la consécration ?

Le *pallium* est un ornement de forme circulaire qui entoure le cou comme une espèce de collier, et se termine par deux bandelettes qui tombent l'une sur la poitrine, l'autre sur le dos. Il se compose de laine blanche, parsemée de croix noires. Pour les prélats qui le portent, il est le symbole de l'humilité, et leur rappelle le zèle avec lequel ils doivent chercher la brebis égarée ; car, en se rabattant sur les épaules, cet insigne figure la brebis rapportée au bercail par le bon pasteur. C'est ainsi que l'interprète saint Isidore de Péluse : — *Id autem amiculum quod sacerdos humeris gestat, atque ex lana, non ex lino contextum est, ovis illius, quam Dominus aberrantem quæsivit, inventamque humeris sustulit, pellem designat. Episcopus enim qui Christi typum gerit, ipsius munere fungitur, atque ipso etiam habitu illud omnibus ostendit, se boni illius ac magni pastoris imitatorem esse, qui gregis infirmitates sibi ferendas proposuit*(1).

Selon les plus anciens Rituels, le soin de confectionner les *pallium* était confié aux sous-dia-

(1) Isid. Pelus.—*L.* I, *epist.* 136, *ad Hermin.*

cres apostoliques (1). Le 21 janvier, jour de la fête de sainte Agnès, ces sous-diacres se procuraient deux agneaux d'une blancheur parfaite, que l'on plaçait sur un cheval, dans deux corbeilles pendant de chaque côté, et on les transportait ainsi à la basilique sur la voie Nomentane. Le cortége défilait d'abord sur la place Saint-Pierre, et, de sa fenêtre, le Pape bénissait les agneaux pendant qu'ils passaient. De là on se dirigeait par le milieu de la ville vers l'église de sainte Agnès. On célébrait dans ce sanctuaire une messe solennelle, et à l'*Agnus Dei*, les Religieux, attachés à l'église, venaient offrir les agneaux à l'autel. Ils étaient ensuite remis aux chanoines de Saint-Jean-de-Latran, cathédrale du Pape, et ceux-ci les faisaient garder dans des pâturages particuliers. Enfin on les tondait, et on donnait leur laine à filer à des Religieuses, qui en faisaient elles-mêmes les *pallium*, sauf à y mêler de la laine ordinaire, si celle-là ne suffisait pas (2).

La bénédiction des *pallium*, dit l'auteur à qui j'ai emprunté la plupart des détails qui précèdent (3), a lieu sur l'autel de la *confession* de

(1) Nous ne parlons ici que des rits anciens, sans nous occuper des modifications qu'ils ont pu subir depuis.

(2) De Bralion.—*Pallium archiep.* p. 46.

(3) De Bralion.—*Op. laud.* p. 64.

saint Pierre. Anciennement elle était réservée au Pape lui-même. Aujourd'hui elle est ordinairement donnée par un évêque qui fait les fonctions de vicaire du cardinal-archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre. La bénédiction faite, on expose les *pallium*, une nuit durant, sur l'autel de la *confession;* puis on les renferme dans une cassette placée au-dessus de la chaire de saint Pierre, précieuse relique qui est, comme on sait, religieusement conservée dans une chapelle que le Pape Urbain VIII fit construire à cet effet.

Il est donc avéré que, de toute antiquité, les agneaux dont la laine doit fournir la matière des *pallium* furent offerts dans la basilique de sainte Agnès. On en donne plusieurs raisons que je résume en deux mots : c'est que cette admirable vierge fut semblable à un agneau par son héroïque attachement à la pureté, aussi bien que par la signification de son nom. La touchante cérémonie qui nous occupe a pu aussi, et peut-être avec plus de probabilité, être instituée en mémoire de la célèbre apparition où notre sainte se montra à ses parents, huit jours après son martyre, entourée d'un chœur de vierges, et ayant à ses côtés un agneau d'une blancheur éclatante, *nive candidiorem*, disent les Actes. C'est avec cet attribut qu'elle est représentée dans les plus antiques peintures, ainsi que nous l'ap-

prenons de Molanus, dans son Histoire des saintes images (1), et la liturgie romaine chante ces mots à la messe du 28 janvier : *Stans a dextris ejus agnus nive candidior ;* circonstance qui, pour le dire en passant, me fournit une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion que j'ai émise plus haut au sujet du motif de cette seconde fête.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette illustre église : ce serait ici le lieu de parler d'une foule d'objets antiques qui y ont été trouvés, ou qui même y existent encore, et, entre autres choses intéressantes pour l'archéologie, d'une multitude de tuiles enrichies, selon un usage fort ancien, d'inscriptions et d'emblêmes divers, et que Ciampini (2) atteste avoir vues et examinées avec attention sur le toit de la basilique.

Mais il est temps d'en venir à un autre monument qui fait, pour ainsi dire, le complément du premier, et n'en est jamais séparé dans les documents primitifs mentionnant la fondation de Constantin. Je cite pour la seconde fois, en le complétant quant à ce nouvel édifice, le texte d'Anastase : *Fecit (Constantinus) basilicam sanctæ Agnetis, ex rogatu Constantiæ filiæ suæ, et*

(1) Molanus.—*Hist. Sanctarum imag. lib.* 3, *cap.* 6, p. 257.

(2) *De sacr. ædific. a Constantino mag. construct. p.* 128 *et seq.*

baptisterium in eodem loco, ubi et baptizata est et soror ejus Constantia cum filia Augusti a Silvestro episcopo (1).

On doit observer d'abord qu'il est ici question d'un baptistère comme d'un édifice à part; et, en effet, jusqu'au VI[e] siècle, les baptistères furent séparés des églises, ainsi que le prouve un grand nombre de passages des Pères, et en particulier de saint Paulin de Nola, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Sidoine Apollinaire, de saint Augustin (2). Comme, dans certaines circonstances, les catéchumènes se présentaient en foule pour recevoir le baptême, qui alors s'administrait par immersion, les bâtiments des baptistères étaient magnifiques, et souvent même assez vastes pour que des conciles aient pu s'y tenir (3). Il n'y en avait ordinairement qu'un seul dans chaque ville, ce qui s'observe encore à Pise, à Florence, et en quelques autres lieux de l'Italie (4). Celui dont il est ici question était destiné, dans l'intention de son auguste fondateur, au baptême des deux Constance, sa sœur et sa fille; et on s'accorde à le reconnaître dans l'édifice

(1) *Lib. Pontific.—In vit. Silv.*
(2) Selvaggio.—*Antiq. christ. lib.* II, *part.* I, *cap.* III, n. 1 et 2.
(3) Selvaggio.— *Loc. laud.*
(4) Vermiglioli.—*Lez. di archeolog.* t. II, p. 272.

appelé aujourd'hui *Eglise de sainte Constance*, depuis qu'il fut consacré sous ce vocable par le Pape Alexandre IV. Il se trouve à une faible distance de la Basilique de sainte Agnès; de forme sphérique, il ressemble en ce point à celui que le même empereur fit construire près de Saint-Jean-de-Latran (1).

Mais si tout ce qui précède est universellement admis par les archéologues, il est un point sur lequel ils se divisent : c'est l'origine et la destination primitive de cet intéressant monument. Les uns, au nombre desquels figurent Nardini et plusieurs modernes (2), veulent qu'il doive son existence première, et sa fondation proprement dite à Constantin (3); d'autres, au contraire, parmi lesquels se rangent Andreas Fulvius, Marlianus, Lucius Faunus, cités par Ciampini, et Ciampini lui-même, ainsi que les auteurs de *Rome souterraine* (4), puis d'autres encore, lui assignent une antiquité beaucoup plus reculée, et soutiennent qu'il fut originairement dédié à Bacchus ou à une divinité quelconque, approprié ensuite par

(1) Nibby. —*Itin. di Roma*, t. I, p. 263.

(2) Ciampini.— *Op. laud.* p. 132.

(3) Dans son *Itinerario di Roma*, imprimé en 1839-40, M. Nibby, professeur d'archéologie à l'Université de Rome, partage ce sentiment.—V. *Loc. laud.*

(4) Bosio, p. 419.

Constantin au nouvel usage auquel il le destinait.

Je laisse aux hommes compétents le soin de décider une question dans laquelle mon inexpérience, aussi bien que mon défaut de connaissance des lieux, me fait un devoir de m'abstenir. J'exposerai toutefois les raisons qui me semblent donner plus de probabilité au dernier sentiment, et me porteraient à croire que l'illustre fondateur de la basilique de sainte Agnès, trouvant à sa portée et à sa convenance un monument profane, se borna à lui faire subir la transformation exigée par sa destination nouvelle.

Il faut observer d'abord que rien, dans les coutumes de la primitive Eglise, ne s'opposait à l'appropriation d'un monument païen au culte chrétien. En profitant des dépouilles d'une religion absurde autant que mensongère, cette société divine ne faisait que suivre l'exemple des plus grands et des plus saints personnages de l'ancien Testament. C'est ainsi que David consacrait au culte du vrai Dieu les vases d'or et d'argent pris aux nations vaincues : *Quæ et ipsa sanctificavit rex David Domino* (1). On connaît une multitude de faits qui établissent de la manière la plus positive que l'esprit de la religion de Jésus-Christ fut toujours de faire servir au

(1) II. *Reg*. VIII, 11.

triomphe de la vérité les instruments des superstitions païennes. Peut-être ne me saura-t-on pas mauvais gré de donner là-dessus quelques détails qui, du reste, se lient étroitement au sujet.

Et, pour me borner à l'objet spécial qui nous occupe, il est avéré que les premiers chrétiens ne dédaignèrent pas d'exercer leur culte dans des temples profanes : témoin le fameux temple d'Apollon au Vatican, qui reçut les restes sacrés du Prince des apôtres, sur lesquels Anaclet, prêtre et disciple du même apôtre, fit ériger une *mémoire* ou chapelle, noyau de la première et de la plus magnifique des basiliques chrétiennes; témoin un temple dédié à Neptune et aux Nymphes près d'Alexandrie en Piémont, qui fut consacré sous le vocable de saint Sirus peu après la mort de ce premier évêque de Pavie envoyé par saint Pierre, et qui, aujourd'hui encore, porte cette inscription, preuve irrécusable de son origine : Q. FVLVIVS NEPTVNO ET NYNPHIS. Presque tous les évêques qui avaient reçu leur mission immédiatement de saint Pierre, par exemple saint Prosdocimus de Padoue, saint Marc d'Attina dans le Latium, etc., suivirent la même pratique, et s'établirent dans les temples, après en avoir chassé les fausses divinités (1).

(1) Marangoni.—*Delle cose gentilesche*... p. 207.

Il en fut de même sur le sol de notre France. Saint Denys, premier évêque de Paris, ayant trouvé près du lieu où saint Trophime avait souffert le martyre un temple de Mars, le consacra à saint Pierre, après l'avoir purifié suivant les rits déjà alors en usage dans l'Eglise. D'un temple voué à la même divinité près de Paris, il fit aussi une église en l'honneur de la Reine des cieux, sous le nom de N.-D. des Champs. Ces faits sont consignés dans le Martyrologe Gallican d'André du Saussay (1), qui mentionne deux autres églises ayant la même origine, et dues au zèle de saint Denys.

Il serait aisé de suivre l'Eglise de siècle en siècle dans ses conquêtes sur les impures divinités du paganisme; mais qu'il me suffise de constater, pour le but que je me propose, que Constantin se conforma plus d'une fois, sur ce point, à la pratique des temps qui l'avaient précédé. On sait, en effet, qu'il dédia à l'archange saint Michel le temple de Vesta de Constantinople, et fit de celui de Jupiter ou de Neptune, dans la même capitale, une église sous le vocable de saint Menna martyr (2). Personne n'ignore non plus que ce prince magnanime bâtit, à Rome, la

(1) *Ad diem octob.* IX.

(2) Sozomen. — *Hist. eccles. lib.* I, *cap.* 2.

célèbre basilique de *Sainte-Croix-de-Jérusalem* sur l'emplacement d'un temple de Vénus et de Cupidon (1).

Je pourrais ajouter que des édifices profanes, autres que des temples, furent quelquefois aussi changés en églises par les premiers chrétiens : par exemple, les Thermes et les Bains (2) qui, chez les anciens, ne le cédaient en magnificence qu'aux temples consacrés aux dieux, et aux basiliques, sanctuaires de la justice (3). Nous avons vu déjà, à propos de l'église de sainte Agnès sur la place Navone, que les lieux les plus immondes leur paraissaient aussi pouvoir, après les purifications voulues, devenir des trophées pour le vrai culte; et cet exemple n'est pas le seul que je pourrais citer en ce genre. Bien souvent encore, on vit se réaliser cette prophétie d'Isaïe :

(1) Marangoni.— *Op. laud.* p. 219. — Après Constantin, il subsista à Rome un grand nombre de temples païens dont plusieurs, dans la suite des siècles, furent affectés au culte chrétien. On voit encore aujourd'hui dans la capitale du monde chrétien, dix églises qui ont cette origine, et conservent leur ancienne figure en tout ou en partie. Ces églises sont : —Saint-Etienne, dit le *Rond*,—SS. Cosme et Damien,—Saint-Théodore,—Sainte-Marie *de la Rotonde*,— Sainte-Marie d'Egypte,—Saint-Etienne *delle carrozze*, — Saint-Laurent *in miranda*,— Sainte-Marie *in febribus*, —Sainte-Constance, — et Saint-Urbain sur la voie Appienne. (V. Marang. *op. laud.* p. 256.)

(2) Paciaudi.—*De sacr. christian. balneis*, c. x. p. 90.

(3) Marang.—*Op. laud.* p. 287.

In cubilibus in quibus prius dracones habitabant, orietur viror calami et junci : et erit ibi semita et via sancta vocabitur (1).

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que de nombreux sarcophages païens furent adoptés pour la sépulture de personnages éminents dans le christianisme par leur rang et leur sainteté : tel est le fameux sarcophage de porphyre qui servit de cercueil à sainte Hélène, et où l'on voit des guerriers à cheval, la lance à la main, et quatre esclaves prosternés à terre, les mains liées derrière le dos, sculpture évidemment commémorative de quelque victoire (2). Tel est encore un autre sarcophage, trouvé dans le cimetière de sainte Agnès, représentant un Bacchus entouré de petits amours nus et des génies des saisons, sarcophage qui, d'après l'inscription qu'il porte, reçut les restes d'une vierge chrétienne, nommée — AVR. AGAPETILLA ANCILLA DEI (3). On en pourrait citer beaucoup d'autres. Quelques-unes de ces urnes funéraires furent employées comme fonts baptismaux, comme bénitiers, etc. (4).

On peut juger par ces données historiques,

(1) Is. xxxv. 7 et 8.
(2) Marang.—*Op. laud.* p. 298.
(3) Boldetti. — *Osservaz. sop. i cim*... p. 466.
(4) Marang.—*Op. laud.* p. 293.

que ceux qui pensent que le baptistère de sainte Constance fut primitivement un édifice profane, ne manquent pas de précédents pour mettre leur opinion à l'abri de tout soupçon de témérité. Mais l'inspection des monuments qui doivent ici servir de base au jugement, me semble leur donner tout-à-fait gain de cause, en prouvant que la transformation dont la possibilité est démontrée par sa conformité avec les usages anciens, n'est pas seulement un fait possible, mais un fait réel.

Ces monuments sont de deux natures : une mosaïque qui orne la voûte de l'édifice (1), et un sarcophage de porphyre (2), ayant servi à la sépulture de sainte Constance, suivant les *Actes* mss. cités plus haut : *Corpus vero ejus in pretioso labro porphyretico sepultum est;* et aussi, dit-on, à celle des vierges Attica et Arthemia, filles de Gallicanus (3); mais comme il existe entre eux une complète analogie, soit par rapport au style, soit par rapport aux motifs représentés, ils seront l'objet d'un examen collectif. Or, sous l'un comme sous l'autre de ces points de vue, il paraît diffi-

(1) Ciampini.—*De ædific. a Constantino mag. construct.*—*Tab.* XXX.

(2) Ciamp.—*Op. laud.*—*Tab.* XXXII.—Bosio, p. 421.

(3) Cette magnifique urne funéraire se voit aujourd'hui au musée Pio-Clémentin.

cile d'y méconnaître le cachet d'une époque bien antérieure dans l'histoire de l'art à celle de Constantin, aussi bien que les caractères les moins douteux d'une origine païenne. Il suffira de quelques mots pour le faire comprendre.

Au centre de la voûte, se trouve le buste d'une femme, ou peut-être d'un jeune homme, entouré d'une sorte d'encadrement de pampre. Dans les angles, figurent des génies occupés aux diverses opérations de la vendange : les uns conduisent des bœufs traînant un char rustique, chargé de raisins, tandis que les autres foulent des raisins sur des pressoirs; le sarcophage offre, en bas-reliefs, comme je l'ai dit, des emblêmes entièrement analogues. Remarquons d'abord quatre masques bachiques, qui décorent les quatre angles, et qui ont un caractère païen impossible à méconnaître. Sur la face antérieure, ce sont des génies ailés, séparés les uns des autres par des rinceaux d'un élégant travail, tenant d'une main des grappes de raisins, et de l'autre des paniers remplis de ce fruit. La gravure de Ciampini reproduit une particularité importante pour mon but, mais négligée par celle de Bosio et d'Aringhi : c'est une bulle que portent suspendue à leur cou plusieurs de ces génies, et qui était un ornement propre aux enfants de condition noble chez les Romains. Ils la quittaient avec la

prétexte, quand ils avaient atteint l'âge de revêtir la *toge*, et ils la consacraient alors aux die ux lares, comme les jeunes filles consacraient leurs poupées à Vénus. C'est ce que rappellent ces vers de Perse :

Cum primum pavido custos mihi purpura cessit,
Bullaque succinctis laribus donata pependit (1).

On ne saurait rien imaginer de plus exclusif du christianisme que de pareils emblêmes. Aux angles inférieurs se voient deux paons (2); vers le milieu, sur la même ligne, un génie ailé portant suspendue par ses deux extrémités une riche guirlande, et de l'autre côté un bélier faisant pendant au génie. Les faces latérales sont divisées horizontalement en deux parties égales : le compartiment supérieur offre encore des génies ailés foulant de leurs pieds les raisins, et le compartiment inférieur, trois urnes du genre de celles que les anciens appelaient *ollæ ossuariæ* (3) ou *cinerariæ* (4).

Le premier motif qui me semble s'opposer à

(1) Pers.—v, 30.
(2) On sait que les paons étaient consacrés à Junon, et que, dans la décoration des tombeaux, ils étaient employés comme symbole de l'apothéose.
(3) Martial. — XII, 32.
(4) Fabretti. —*Inscript.* p. 16, n. 71.

ce que l'on puisse attribuer au temps de Constantin ces objets d'art, et par conséquent l'édifice auquel ils appartiennent à différents titres, c'est la perfection du travail et l'élégance du style. On sait, en effet, que, par suite de la réaction de l'esprit chrétien contre les horreurs du paganisme, et par d'autres raisons encore qu'il serait trop long de rapporter ici, les arts du dessin avaient constamment décliné depuis l'origine de l'Eglise, et qu'au temps de Constantin ils avaient atteint un degré de décadence voisin de la barbarie (1); et, pour trouver un terme de comparaison propre à nous faire saisir le contraste existant entre ces travaux et l'âge relativement moderne qu'on voudrait leur assigner, nous n'avons pas besoin de sortir du sanctuaire qui nous occupe. Vis-à-vis de la première mosaïque, dans les tympans des portes, il s'en montre d'autres qui représentent le Sauveur dans diverses positions, et portent l'empreinte de l'inhabileté des artistes du IVe siècle, — *rudi elaborata Minerva, quæ Constantini Magni tempora præ se ferunt* —; mais qui en compensation se recommandent par un caractère intime de douce piété, et par la connaissance profonde du génie de la nouvelle religion, caractère sublime et propre, qui marque

(1) Ciampini. —*Op. laud.* p. 132.

l'ère où le culte de l'esprit se substitue dans l'art au culte de la forme. Il y a dans le dessin des figures quelque chose d'incorrect, dans leurs attitudes quelque chose de raide et de gauche, qui ne permet pas à l'œil le moins exercé de les confondre avec les premières dont la grâce et la désinvolture rappellent évidemment le faire tout différent des anciens (1).

Mais la nature des sujets représentés, soit en mosaïque, soit en bas-reliefs, bien plus encore que le mérite de l'exécution artistique, accuse une origine toute profane. Il serait fort désirable que quelque homme spécial élevât à l'état de démonstration, ce qui n'est et ne saurait être sous ma plume que le résultat des impressions d'un ignorant, jugeant par ses yeux, et un peu, il faut le dire aussi, par son cœur de chrétien et de prêtre. Est-il croyable, en effet, que des artistes n'aient rien trouvé de mieux à faire, pour décorer un monument où deux princesses, sœur et fille du premier empereur chrétien (2), devaient être régénérées dans l'eau et le Saint-Esprit, que de copier servilement des emblêmes

(1) On peut voir ces mosaïques dans Ciampini, — *De sacr. œdif. a Const. m. construct. Tab.* XXXII.

(2) Philippe, empereur en 244, était chrétien ; mais, outre qu'il se montra bien indigne de ce nom, son christianisme fut celui d'un simple particulier, et ne parut en rien dans l'administration de l'empire.

bachiques, décorations habituelles des temples dédiés à des divinités dissolues? Comment supposer que, lors même qu'ils eussent adopté ces symboles comme pouvant à la rigueur s'appliquer à un sujet chrétien, et constituant pour ainsi dire un domaine commun aux deux cultes encore en présence, ils n'aient pas su retrouver quelques-uns de ces motifs exclusifs à la religion du Christ, motifs si chers aux premiers fidèles, et que leur piété, amie du symbolisme et du mystère, répandit avec tant de profusion dans les cryptes sacrées, berceau de l'art chrétien, aussi bien que du christianisme lui-même? Conçoit-on que Constantin, faisant sculpter en porphyre une urne funéraire, destinée à la sépulture d'une personne si chère à son cœur, et si remarquable elle-même par sa piété, ait oublié ou omis de sanctifier ce monument de sa douleur par une marque quelconque de christianisme, lui qui voulait que l'auguste nom, le glorieux monogramme par lequel il avait vaincu, brillât en témoignage de sa foi et comme gage de nouvelles victoires, sur son *labarum*, et jusque sur les boucliers et les casques de ses soldats?

> Christus purpureum gemmanti textus in auro
> Signabat labarum, clypeorum insignia Christus
> Scripserat, ardebat summis crux addita cristis (1).

(1) Prudent. — *Contra Symmach.* I, 487. — V. aussi *Lactant.*, *de Mortib. persecutor. cap.* XLIV.

Oui, sans doute, le génie du christianisme était trop fécond par lui-même, il était surtout trop jaloux de cette sainte originalité qui puisait dans la mine sans fond des deux Testaments des images toujours neuves, des figures sans analogues dans l'antiquité profane, pour se trouver réduit, dans un édifice qu'il aurait élevé par sa base, dans des sculptures dues à l'inspiration de ses artistes, à de si pauvres imitations. Et quant à ce qui est du sarcophage en particulier, je ne suis point amené à de simples conjectures, ni à des raisons de convenance. Parmi les innombrables monuments de cette nature publiés par Bosio, Aringhi, Bottari, et auxquels on en peut ajouter beaucoup d'autres trouvés ailleurs, à Milan, par exemple, il n'en est que deux qui s'écartent des types reçus et comme consacrés dans le christianisme, types qui consistent, comme on sait, à reproduire invariablement, quoique avec de légères modifications d'exécution et de détails, des faits et des emblêmes tirés de l'ancien et du nouveau Testament. Or, de ces deux sarcophages, le premier, celui de sainte Hélène, est d'origine profane, de l'aveu de tout le monde; le second n'est autre que l'urne de sainte Constance qui fait l'objet de cet examen. Ai-je besoin de conclure (1)?

(1) Cette notice était écrite, quand j'ai lu les *trois Mémoires*

Il est vrai que les pampres de vigne chargés de leur fruit sont un motif d'ornementation assez souvent employé dans les peintures murales aussi bien que dans les bas-reliefs des catacombes, et que les interprètes de l'antiquité figurée y voient un symbole du Sauveur, de l'Eglise, de la vie future, de l'Eucharistie (1); mais il est nécessaire d'ajouter que le sens chrétien de ces attributs ne manque jamais d'être déterminé par quelque em-

de M. Raoul-Rochette *sur les antiquités chrétiennes des catacombes;* et j'avoue que mes convictions ont été bien près d'être ébranlées, quand j'ai vu (1er *Mém.* p. 37), l'opinion contraire à celle que j'expose, admise par cet illustre archéologue. Mais, tout bien examiné, il ne m'a pas semblé que M. R.-Rochette produisît de nouvelles preuves. Il avoue que ce monument prodigieux, tant par sa matière, que par ses dimensions et la beauté du travail, a pu, à juste titre, être compté par Vasari (*Introduz. alle vite de' Pittori*, t. I, p. 213) parmi les merveilles de Rome; et il s'écrie dans son admiration : « Quel autre qu'un empereur eût pu faire sculpter ce prodigieux sarcophage de porphyre, et pour qui ce tombeau d'un prix inestimable eût-il pu servir, si ce n'est pour la fille de Constantin (p. 38) ? » On se demande pourquoi ce bel argument ne s'appliquerait pas également au sarcophage de sainte Hélène. Or, pour celui-ci, M. R.-Rochette soutient, avec tout le monde, qu'il est d'origine antique, et il rapporte, pour toute preuve, l'autorité de Marangoni, de Lupi et de Bottari (3e *Mém.* p. 171). Pourquoi rejeter ces mêmes autorités, quand il s'agit de l'urne de sainte Constance ?

Je signalerai une dernière difficulté : Constantin mourut en 337, et sainte Constance en 354, lorsque Constance, son frère, était empereur d'Orient. Comment Constantin se serait-il occupé si longtemps à l'avance de la sépulture de sa fille ?

(1) Aringhi. — *Roma subter.* t. II, *lib.* VI, *cap.* 45.

blême propre à la vraie religion. A l'appui de mon assertion, je puis, entre beaucoup d'autres exemples, citer la voûte d'une chambre sépulcrale du cimetière de la *Porte Latine* (1), voûte entièrement décorée de pampres, avec deux génies à chacun des quatre angles; mais dont le centre fait voir, dans un espace circulaire, le *Bon Pasteur*, portant sur ses épaules la brebis retrouvée. Un *monument arqué* du cimetière de Saint-Callixte présente aussi des emblêmes analogues; mais au-dessous de l'axe, se trouve peinte une des scènes les moins équivoques du nouveau Testament : Jésus-Christ au milieu des Docteurs (2).

On est donc suffisamment autorisé à supposer que l'édifice en question n'était, avant Constantin, autre chose qu'un temple dédié à une divinité du paganisme, peut-être à Bacchus, qui était probablement le génie du lieu où les vignes abondent. Cette conjecture laisserait néanmoins à expliquer comment un sarcophage, monument funéraire, a pu être trouvé dans un sanctuaire consacré à une divinité. Mais on sait qu'il n'était pas rare dans l'antiquité que des personnages distingués par leur rang ou leur fortune fissent

(1) Bosio, — p. 311.
(2) Bosio, — p. 261.

élever de ces sortes de monuments pour leur sépulture : témoin le prétendu temple de la Tour, près Tivoli, que les savants s'accordent à regarder comme le tombeau d'une famille romaine, nommée Tossia, ainsi que semble le prouver une inscription donnée par Fabretti (1).

Nous avons vu jusqu'ici l'architecture, la sculpture payer leur tribut d'hommages à sainte Agnès; dans ce concert des beaux-arts pour honorer la virginité et le martyre, la peinture ne fait pas défaut : elle revêt tantôt ses formes les plus riches et les plus brillantes, dans la mosaïque, comme nous l'avons remarqué déjà, tantôt ses formes les plus populaires, dans la peinture sur verre. Il me reste à examiner les monuments de ce dernier genre, et ce sera aussi la dernière épreuve à laquelle je soumettrai la patience du lecteur.

Outre les vases connus à Rome sous le nom d'*ampolla di sangue*, parce qu'ils servaient à recueillir le sang des martyrs, et qui, fixés à leurs tombeaux ont aidé, dès les temps les plus reculés, à distinguer les saintes reliques d'avec des ossements profanes (2), on en a trouvé d'autres en-

(1) DIIS. MANIBVS || L. TOSSIVS. STEPHANVS. VIX. A. XXX || VALERIA. TERTVLLA || CONIVGI. SVO. FECIT — *Fabretti*, — *Inscript.* p. 651, n. 441.

(2) Ce point important d'archéologie chrétienne a été entouré

core dans les catacombes, lesquels affectent ordinairement la forme de patère ou de soucoupe. Ils étaient cimentés avec de la chaux en dehors des sépulcres, soit pour leur servir d'ornement, soit comme moyen de reconnaissance; et c'est dans cette position qu'ont été trouvés ceux qui existent encore aujourd'hui, en entier, ou en fragments, dans différents musées, surtout dans celui du Vatican qui en possède un grand nombre, aussi bien que ceux qu'ont publiés quelques antiquaires, entre autres Bosio, Boldetti, mais surtout Buonarruoti, dans un ouvrage spécial

de toutes les lumières qu'il était possible de désirer par le P. Secchi, jésuite, dans un ouvrage publié en 1841, sous ce titre : *Memoria di archeologia cristiana per la invenzione del corpo, e pel culto di S. Sabiniano martire*. Cédant à l'évidence qui résulte des preuves du savant jésuite romain, M. Raoul-Rochette avoue ingénument, dans une lettre imprimée à la suite de ce mémoire, être tombé dans une complète erreur en prenant ces petites urnes pour des *vases à parfums*, erreur qui n'est autre que celle des protestants.

—Dans un tombeau polysome de l'un des trois premiers siècles, découvert près de la basilique de Saint-Nazaire à Milan, en février 1845, on a trouvé un vase de verre dans lequel une opération chimique, venant à l'appui de quelques-unes des autres marques ordinaires du martyre, a constaté la présence du sang. On comprend combien un fait pareil, se révélant ailleurs qu'à Rome, donne de poids à la doctrine des archéologues ultramontains, qui, du reste, est aujourd'hui à peu près universellement admise.—On peut voir sur cet intéressant monument, un travail fort savant de l'abbé Luigi Biraghi, dans les numéros du 13 mai, du 16 juin, du 23 juillet et du 6 octobre 1845, de l'*Amico cattolico* de Milan.

auquel j'aurai plus d'une fois recours (1). On pense communément que ces vases de verre, si intéréssants à étudier, moins sans doute à cause de la perfection du travail, qu'en raison des souvenirs qu'ils rappellent, et des éléments qu'ils ont fournis et peuvent fournir encore à l'iconographie chrétienne, servaient, dans les catacombes, à la célébration des *agapes*, repas de charité qui avaient lieu, loin des regards profanes, à l'occasion des naissances et des funérailles. *Cœna nostra*, dit Tertullien (2), *de nomine rationem sui ostendit : vocatur enim* ἀγάπη, *id quod dilectio penes Græcos est.* Touchantes réunions dont la joie fraternelle était bien souvent voilée de mélancolie : car les chrétiens qui les composaient, entendaient gronder au-dessus de leurs têtes la persécution qui, chaque jour, emportant un bon nombre des leurs, faisait, pour plusieurs d'entre eux, de chacun de ces festins un festin d'adieu! Aussi les inscriptions qui se lisent sur ces petits monuments sont-elles empreintes d'amour et de tristesse : — DVLCIS. ANIMA. VIVAS. Quelquefois elles sont grecques, et écrites en ca-

(1) *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, ornati di figure, trovati ne' cimiterj di Roma.—Firenze,* 1740, in-4o.

(2) *Apologet.* XXXIX.

ractères latins : — PIE. ZEZES (*Bois, vis*). — SPES. HILARIS. ZEZES. (*vivas*) CVM. TVIS.

Le P. Secchi (1) croit que plusieurs de ces coupes ne sont autre chose que des vases sacrés, employés dans la célébration des saints mystères, ou dans lesquels les diacres distribuaient aux fidèles la sainte Eucharistie sous l'espèce du vin. Nous voyons, en effet, que la plupart des inscriptions qu'elles font lire sont de pressantes invitations à boire. Or, si on les prenait dans le sens naturel, ces acclamations choqueraient toutes nos idées sur la sobriété des chrétiens et la tempérance des martyrs, et assimileraient leurs réunions saintes aux orgies des sectateurs de Bacchus. L'impossibilité d'admettre une pareille supposition, fait conclure au savant jésuite qu'on doit leur donner un sens mystique ou sacré. Et sa conclusion n'est pas fondée seulement sur une simple raison de convenance : elle tire une très-grande force des termes mêmes des inscriptions, qui, en promettant *la vie* à ceux qui boiront dans ces calices : — ΠΙΕ ΖΗΣΕΙΣ, *(Bois, tu vivras)* —, font bien voir qu'il s'agit d'un breuvage divin, qui est pour le chrétien la source de la vie, le principe de l'immortalité. L'inscription suivante d'une coupe trouvée en-

(1) *Op. laud.* p. 39 et suiv.

tière dans le cimetière des SS. Trason et Saturnin, et publiée par Lupi, rend, à mon avis, la démonstration aussi complète que possible : — ΠΙΕ ΖΗϹΑΙϹ ΕΝ ΑΓΑΘΟΙϹ *(Bois, puisses-tu trouver la vie dans* ces biens !) Pour comprendre toute la force de cette épigraphe en faveur de la thèse du P. Secchi, il faut se rappeler que, dans le style des Pères, surtout, je suppose, à l'époque où la discipline du secret était en vigueur, le mot τὸ ἀγαθὸν signifie la sainte Eucharistie, et le pluriel τὰ ἀγαθὰ désigne les deux espèces.

Le plus ordinairement, les images qui ornent le fond de ces coupes sont simplement dessinées sur une feuille d'or ; et ce sont des figures de N. S., des apôtres, des martyrs, et des autres saints. On y trouve fréquemment l'image de sainte Agnès, et parmi ces représentations, qui toutes se rapportent à l'objet de ces recherches, j'en ai choisi cinq qui m'ont paru les plus dignes d'intérêt, et reproduisent les principaux types (1).

Avant d'essayer une description succincte de chacun de ces verres en particulier, je dois signaler d'abord quelques caractères qui appartiennent à tous.

On remarquera, en premier lieu, que la Sainte y est toujours revêtue de riches draperies en mé-

(1) Buonarruoti, *passim*.

moire de la célèbre apparition dont j'ai plusieurs fois parlé, et où elle se fit voir, selon l'expression de ses Actes, *auro textis cycladibus induta*. Tel est, d'après Molanus (1), le type traditionnel des images de sainte Agnès, en y joignant l'agneau, comme nous l'avons fait observer ailleurs : *cum agno pingitur, et veste auro intexta*. Ce sont les paroles de l'historien des *saintes Images*. Secondement, elle est représentée dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire, selon l'usage le plus commun parmi les premiers chrétiens, debout et les yeux élevés au ciel, afin de montrer, suivant l'explication qu'en donne saint Basile (2), que nous devons tendre sans cesse à nous détacher des biens terrestres, et aspirer aux biens célestes. Elle prie aussi, les mains étendues. Les monuments de Rome souterraine, les peintures murales surtout offrent, presque à chaque pas, des figures de ce genre, qui sont connues dans le langage de l'antiquité sous le nom caractéristique de *orantes*. Et une particularité digne de remarque, c'est que plusieurs de ces peintures font voir des femmes, peut-être de nobles dames romaines, qui, fatiguées sans doute d'une oraison prolongée, ont les bras sou-

(1) Molan. — *Hist. sanct. Im. De ear. usu contra abusus*, édit. in-4°, *lib.* 3, *cap.* 6, *p.* 257.

(2) Basil.— *De Spirit. sanct.—Opp.* t. III, p. 56, *cap.* XXVII.

tenus par des hommes qu'à leur costume on peut supposer être leurs serviteurs (1); ce qui, pour le dire en passant, rappelle Moïse recevant d'Aaron et d'Ur un service analogue (2). Nous savons par de nombreux témoignages d'écrivains des premiers siècles que la coutume de la primitive Eglise était de prier les mains étendues. Je ne citerai que Tertullien, qui nous assure que l'intention des chrétiens était d'imiter ainsi Jésus-Christ en croix : *Nos vero non attollimus tantum, sed etiam expandimus* [*manus*] *e dominica passione modulatum*, *et orantes confitemur Christo* (3). Les martyrs surtout, dans le moment même de leur supplice, priaient ordinairement dans cette attitude, soit pour se conformer au divin modèle de tous les martyrs, soit pour exprimer leur ardent désir de se réunir à lui. Eusèbe raconte (4) avoir vu de ses yeux un saint jeune homme dans cette posture, pour ainsi dire extatique, tout le temps que dura son martyre. Les artistes (du IV[e] siècle (5) probablement) qui, tout en

(1) Bosio,—389, 405.—Aringhi, II, 17.

(2) Exod.—XVII, 12.

(3) Tertull.—*De Orat.* c. XI,—c. XIII.—*Apologet.* XXIX.—V. aussi Euseb.—*Vit. Constant.* l. IV, c. 15.—Clement. Alex. *Strom.* l. 7.—Prudent. *Peristeph. de sanctis Fructuoso*, etc. v. 103.

(4) Euseb.—*Hist. eccl. lib.* VIII, c. 7.

(5) C'est l'âge qu'assigne à ces verres l'illustre docteur Labus

donnant à l'image de sainte Agnès chacun des accessoires différents, se sont néanmoins tous accordés à la représenter debout et les mains étendues, n'ont donc fait que se conformer à une pratique généralement reçue, de leur temps, dans l'Eglise, et aussi aux traditions, bien fraîches encore, sur le martyre de cette héroïque vierge. Voici, en effet, comment saint Ambroise décrit sa posture, quand, selon lui, elle fut exposée à l'épreuve du feu d'où elle sortit intacte : *Tendere Christo inter ignes manus, atque in ipsis sacrilegis focis tropæum Domini signare victoris* (1).

Ces peintures sont en général d'une exécution plus grossière encore que celles qui se voient sur les murailles et les voûtes des catacombes. Les raisons que Buonarruoti donne de cette imperfection, raisons tirées surtout de l'horreur des chrétiens pour des arts jusque-là uniquement exploités au profit des superstitions païennes, me semblent s'appliquer aux monuments de toute nature de ces temps primitifs. L'infériorité marquée des verres peints doit donc tirer sa source d'un motif spécial, qui réside peut-

de Milan dans une note à la vie de sainte Agnès, dans les *Fasti della Chiesa*, t. I, p. 477.

(1) Ambros.—*De virgin. l.* I, *cap.* 2.

être dans les difficultés que présentait cette branche de l'art, ou dans l'état encore peu avancé de ses procédés matériels.

Le premier monument de ce genre sur lequel j'appellerai l'attention du lecteur, est un fond de coupe trouvé en 1687 dans le cimetière de Pontianus (1). Agnès y est placée entre saint Pierre et saint Paul, dont les noms, ainsi que celui de la Sainte, se lisent dans la partie supérieure : — PETRVS. PAVLVS. ANE. Saint Pierre est à la droite de la vierge, et saint Paul à la gauche : circonstance importante à observer, parce qu'elle dénote de la manière la plus certaine l'antiquité du monument. Ce ne fut, en effet, que beaucoup plus tard que les mosaïques quelquefois, et toujours les sceaux pontificaux (2), s'écartèrent de cet usage, pour des raisons qui ont longtemps exercé la sagacité des interprètes de l'iconographie chrétienne, ainsi qu'on le peut voir dans l'ouvrage de Molanus (3). Les deux apôtres sont représentés dans des proportions moindres que celles du sujet principal; je dirais sur le second plan, s'il y avait ici quelque apparence de perspective, mais enfin comme dans le lointain, ve-

(1) Voyez la planche, fig. 1.—Tirée de Buonarruoti, *Osservaz... Tav.* XIV, fig. 1.
(2) Mamachi. —*Antiquit. christian.* t. V, p. 503.
(3) Molan.— *De hist.* II *Imag. edit.* in-12, p. 304.

nant recevoir l'âme de la martyre pour la conduire en paradis. C'est ainsi qu'au témoignage de saint Jérôme, saint Antoine vit l'âme de saint Paul l'ermite monter au ciel, *inter prophetarum et apostolorum choros* (1). Dans le champ, entre les personnages, sont figurées, quoique d'une manière très-imparfaite, des flammes, qui peut-être sont l'emblême générique des épreuves du martyre, ou plus probablement marquent ici le souvenir de celles que le Préfet de Rome fit allumer en présence de la jeune vierge pour ébranler sa constance, ainsi que je l'ai déjà fait observer à propos de la mosaïque dont Honorius I décora l'abside de la Basilique de la voie Nomentane. Sainte Agnès porte une tunique garnie de deux bandes de pourpre *(clavi)*, ornement fort répandu chez les Romains, et que les chrétiens paraissent avoir généralement adopté, ainsi qu'on peut le voir dans les peintures des catacombes. Le *pallium*, ou manteau qui, après avoir couvert la tête, se drape autour du corps, porte à l'une de ses extrémités un monogramme (1), signifiant, suivant Buonarruoti, le nombre soixante; nombre qui, par une application mystique de la parabole de la semence (2), paraît avoir été consacré aux

(1) *Vit. Paul. erem.—Epistolar. lib.* III, *epist.* I, *versus finem.*

(2) Matth.—XIII, 8.

vierges dans les monuments écrits et figurés de l'antiquité chrétienne. Nous voyons, en effet, que plusieurs Pères ont attribué les cent pour un au martyre, et les soixante à la virginité. Je me bornerai à citer ce curieux passage de saint Cyprien qui me semble venir tout-à-fait à la question : *Cujus numero nec virgines desunt, quibus ad sexagenarium fructum centenus accessit, quasque ad cœlestem coronam gloria geminata provexit* (1). On verra plus bas la même pensée élégamment exprimée par Prudence, à propos des deux couronnes : *Unam decemplex edita sexies... centenus extat fructus in altera.* Ces témoignages, ainsi que beaucoup d'autres que je pourrais rapporter (2), ne laissent aucun doute sur l'interprétation donnée à la parabole dans l'antiquité; mais le savant sénateur Florentin s'est peut-être mépris, à moins que je ne m'abuse moi-même, sur le sens du monogramme en question, qui, si l'on veut à toute force lui donner une signification, me semblerait rappeler plutôt les cent pour un, c'est-à-dire le martyre, attendu que le manteau de saint Pierre et celui de saint Paul en sont également ornés.

Boldetti a trouvé dans le cimetière de saint

(1) Cyprian.—*Epist.* LXX.

(2) V. surtout S. Jérôme, dans l'Apologie de ses livres contre Jovinien.

Callixte un autre fond de coupe qui présente, comme le précédent, soit par rapport au vêtement de la Sainte, soit par rapport aux emblêmes qui l'accompagnent, quelques circonstances intéressantes et curieuses (1). L'inscription, en caractères fort défectueux, est : ANGNE. Agnès porte sur ses épaules une draperie, réunie sur la poitrine par un fermoir qui rappelle un peu le *rational* antique, fixé à la partie antérieure de *l'ephod* (2), et qui était, comme on sait, composé de douze pierres précieuses. On retrouve cette espèce de manteau dans beaucoup d'autres monuments et de verres peints en particulier; ce qui donnerait à penser que, en certains lieux, les chrétiens avaient coutume de se couvrir les épaules par respect, quand ils priaient (3). Mais ici, la fibule n'a que sept pierres, soit caprice de l'artiste, soit peut-être allusion mystique aux sept dons du Saint-Esprit, lesquels s'acquièrent par le moyen d'une prière assidue, suivant les promesses de Jésus-Christ (4).

Ce verre se distingue encore par un autre attribut spécial : ce sont deux colombes placées,

(1) V. la planche, fig. II.—Tirée de Boldetti, *Cimiterj*... p. 201, *tav.* VI, *fig.* 19.
(2) *Exod.*—XXV, 7.
(3) Buonarruoti.—*Vetri*... p. 137.
(4) Luc.—XI, 13.

chacune sur un piédestal, aux deux côtés de la figure, à laquelle elle présentent deux couronnes de palmes, qui rappellent sans doute celles dont elle fut jugée digne, comme vierge et comme martyre. Ne semblent-elles pas être, en effet, la traduction figurée de ces vers de Prudence :

Duplex corona est præstita martyri,
Intactum ab omni crimine virginal (1).

Mais les suivants expriment d'une manière plus frappante encore ce double symbole :

Cingit coronis interea Deus
Frontem duabus martyris innubæ :
Unam decemplex edita sexies
Merces perenni lumine conficit :
Centenus extat fructus in altera.
O Virgo felix, o nova gloria,
Cœlestis arcis nobilis incola,
Intende nostris colluvionibus
Vultum gemello cum diademate (2).

La colombe ayant été choisie par la sainte Ecriture de préférence à tous les autres animaux pour une infinité de mystérieuses significations, aucun symbole n'est plus souvent reproduit dans les peintures et surtout sur les tombeaux des premiers chrétiens. Elle était à leurs yeux la figure de l'âme

(1) Prud.—*Peristeph.* XIV, *v.* 7 *et seq.*
(2) Prud.—*Op. laud. v.* 119 *et seq.*

sortie en paix de son corps, comme la colombe sortie de l'arche, symbole de l'Eglise où elle peut espérer se sauver du commun naufrage, et de là s'envoler vers le divin séjour. On lit donc plusieurs manuscrits de la fameuse lettre de l'Eglise de Smyrne au sujet du martyre de saint Polycarpe, lettre que j'ai déjà eu l'occasion de citer, ces mots qui sont la mise en action de cette croyance pieuse et touchante : « Voilà que tout-à-coup, au moment où le sang s'échappait en abondance de son corps, on en vit sortir une colombe (1). » Prudence dit également, en parlant du martyre de sainte Eulalie :

Emicat inde columba repens
Martyris os nive candidior
Visa relinquere, et astra sequi (2).

On a dit encore que ces deux colombes pouvaient être la figure des deux apôtres que nous avons vus plus haut venant au devant de l'âme de la martyre; et cette conjecture reçoit tous les caractères de la vraisemblance d'un passage de saint Paulin où il est dit que, dans les premiers siècles, saint Pierre et saint Paul étaient fréquemment représentés sous le symbole de deux

(1) *Ap. Ruinart.— Act. sinc.* p. 33.

(2) *Peristeph. hymn.* III, *v.* 161 *et seq.*

colombes (1). On pourrait aussi y voir un symbole allusif au martyre de notre Sainte : car la colombe fut regardée comme le symbole du martyre, et saint Philippe, évêque d'Héraclée, en ayant vu une en songe, regarda cette vision comme un avertissement du trépas glorieux auquel il était appelé (2).

Dans un troisième verre, découvert également par Boldetti (3), au cimetière de Saint-Callixte, la Sainte paraît revêtue d'une tunique richement brodée ; une draperie non moins élégante, descendant sous le bras droit, va se rabattre sur l'épaule gauche (4), et un collier de perles retombe à mi-poitrine jusqu'à la naissance des draperies. Ses pieds reposent sur le point culminant d'un monticule, et un peu plus bas, à ses côtés, se trouvent saint Vincent et saint Hippolyte ; l'inscription ne laisse aucun doute sur l'identité de ces personnages — VIN-

(1) Paulin.—*Epist.* XII *ad Sever.*

(2) *Ap. Ruinart.* p. 126.

(3) V. la planche, fig. III,—Tirée de Boldetti, *Cimiterj*... p. 194, *tav.* III, fig. 3.

(4) Cette draperie est peut-être le *laticlavus* : la description que Marangoni donne de cet ornement (*Delle cose gentilesche*... p. 139) me semble autoriser cette conjecture ; quoiqu'il fût propre aux sénateurs, comme il n'avait aucune liaison avec les superstitions païennes, les artistes chrétiens en ornèrent souvent les images de N. S. et des saints, ainsi qu'on peut le voir dans Aringhi, et surtout dans Boldetti, p. 197, tav. 8, n. 2.

CENTIVS AGNES POLTVS. Le savant explorateur des cimetières romains laisse ce monument sans explication.

La présence des deux martyrs sur ce verre n'est sans doute pas sans quelque mystère; mais privé de toute donnée positive, je ne me risquerai point dans le champ sans bornes des conjectures.

Saint Vincent souffrit, comme sainte Agnès, sous la persécution de Dioclétien, la même année 304, et à un jour de distance, le 22 janvier, dans la péninsule Ibérique. L'artiste aurait-il eu l'intention de faire ici ce rapprochement? pour saint Hippolyte, l'obscurité est peut-être plus complète encore. On connaît trois martyrs de ce nom : saint Hippolyte, docteur de l'Eglise, qui reçut la couronne du martyre en 251; saint Hippolyte, soldat, disciple de saint Laurent, martyr en 258; saint Hippolyte martyrisé à Ostie en 344. Il serait bien difficile de déterminer d'une manière un peu probable lequel de ces trois personnages figure sur ce fond de coupe. La seule base que nous ayons pour asseoir un jugement, c'est le costume que porte la figure en question. Or, ce costume se réduit à une simple tunique à manches, descendant jusqu'aux pieds, du genre de celles que les anciens appelaient *talaris*. Ce caractère unique semble d'a-

bord exclure Hippolyte le soldat, attendu que la tunique militaire était beaucoup plus courte; il exclurait également le docteur, si l'on prend pour type iconographique de cet illustre évêque, sa statue retrouvée en 1551, où il porte un costume à peu près semblable à celui des anciens philosophes, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure de cet important monument, placée en tête de ses Actes par leur savant éditeur De Magistris (1): costume qui fut conservé longtemps par les évêques et par les hommes graves. Il resterait donc à conclure que ce saint Hippolyte serait le troisième que j'ai nommé, et qui fut l'un des vingt-cinq prêtres des anciennes églises de Rome; la tunique qu'il porte ne diffère point de la tunique civile; mais on sait que, pendant les trois premiers siècles, les prêtres ne se distinguaient point des laïques par le vêtement, même dans les fonctions de la liturgie (2).

Le quatrième de ces monuments porte le nom de la Sainte écrit — ANNE; il nous la montre entre deux arbres revêtus de leur feuillage (3),

(1) *Acta Martyrum ad ostia Tiberina... ex Ms. codice regiæ Bibliothecæ Taurinensis*. Romæ, 1795, in-folio, en regard de la page 349.

(2) Aurel. Pelliccia.—*De christian. eccl. prim. med. et noviss. ætat. politia*, t. I, p. 193.

(3) V. la planche, fig. IV, tirée de Boldetti, *p*. 201, *tav*. VI, *fig*. 19.

et qui, selon l'interprétation de Buonarruoti, signifient les délices du paradis au sein desquelles cette bienheureuse vierge est placée. L'arbre orné de ses feuilles est le symbole de l'éternelle félicité, et encore celui des justes dont cette félicité est la récompense, ainsi que le fait observer Hermas (1). Car, dit cet ancien auteur, dans l'hiver de cette vie, les justes ne se distinguent point des pécheurs, parce qu'en cette saison rien ne fait discerner les arbres secs d'avec les arbres vivants; mais dans l'autre vie, qui est un perpétuel printemps, on connaîtra les justes, arbres pleins de vie et de vigueur, parce qu'ils seront ornés de leurs feuilles, tandis que les impies resteront secs.

La tête de la vierge est nimbée, ainsi que celle de saint Hippolyte au nº précédent; ce qui n'est point une preuve contre l'antiquité du monument. Car le nimbe se trouve également dans deux verres de Boldetti, qui représentent saint Pierre et saint Paul, et qui, comme la plupart de ceux que publie Buonarruoti, datent du IIIe siècle, suivant le jugement des hommes spéciaux. Le savant sénateur Florentin lui-même pense qu'ils ont au moins précédé la grande persécution de Dioclétien (1). Cette observation cependant ne

(4) Hermas. —*Lib.* III, *de Similit.* 3 et 4, *ap. Buonar.* p. 123.
(5) Buonarruoti.—*Vetri cimit. prefaz.* p. 12.

saurait s'appliquer à ceux de sainte Agnès, car elle supposerait l'image antérieure au prototype.

Le verre reproduit dans la figure IV est celui que donne Boldetti : je l'ai choisi de préférence, parce qu'il est d'une exécution beaucoup meilleure. Mais celui de Buonarruoti (1), d'une moindre dimension, d'un travail plus informe, et un peu brisé dans sa partie inférieure, offre néanmoins une circonstance qu'il est essentiel de noter ici : c'est une coiffure caractéristique, connue dans l'antiquité sacrée et profane sous le nom de *mitra* ou *mitella* (2). D'après saint Isidore de Séville (3), cet ornement était, chez les premiers chrétiens, réservé aux femmes dévotes, ou consacrées à Dieu : *Mitra est pileum Phrygium caput protegens, quale est ornamentum capitis devotarum; sed pileum virorum est, mitra autem fœminarum.* Dans l'Eglise d'Afrique, la mitre était propre aux vierges, et c'étaient les évêques qui la leur donnaient par une cérémonie spéciale, comme dans l'Eglise romaine on leur donnait le voile (4). Mais celle des vierges diffé-

(1) Buonarruoti, *Vetri... Tav.* XVIII, fig. 2. — Cet auteur donne (*Tav.* XXI, fig. 1) un autre verre représentant le même sujet avec de légères variantes, mais où le nom est écrit AGNE.

(2) Judith.—XVI, 10.—*Virgil. Æneid.* IV, 215; IX, 616.

(3) Isid. Hispal.—*Orig.* l. XIX, c. 31, *ap. Severan.* p. 636.

(4) On peut voir dans la *Rome souterraine* (Bosio, p. 549),

rait beaucoup de celle des autres femmes, qui ne la portaient que comme ornement, car celle-ci était élégante par sa forme, et précieuse par sa matière (1). Telle était, sans doute, la mitre dont Judith orna sa tête, quand elle appela toutes les ressources d'une innocente séduction au secours de son saint et héroïque patriotisme : *Colligavit cincinnos suos mitra* (2). Telle était aussi celle de Blesilla, avant qu'elle se consacrât à Dieu, suivant les élégantes expressions de saint Jérôme : *Tunc crines ancillulæ disponebant, et mitellis crispantibus vertex arctabatur innoxius* (3). Celle, au contraire, des vierges chrétiennes, que saint Jérôme appelle ailleurs *flammeum virgi-*

une peinture morale du cimetière de sainte Priscille, représentant une vierge qui reçoit le voile. Le Pontife, que l'on croit être le pape saint Pie I, est assis dans sa chaire, et assisté par un personnage qui serait le prêtre saint Pastor. La vierge qui, selon les mêmes conjectures, est sainte Praxède ou sainte Pudentienne, se tient debout devant le Pontife, et porte entre ses mains le voile que ce même Pontife est sur le point de saisir pour le lui mettre sur la tête. Cette intéressante scène serait donc de la première moitié du IIe siècle.

(1) J'en signalerai un exemple dans une peinture d'un *monument arqué* du cimetière des SS. Marcellin et Pierre, où se trouve une *orans* coiffée de la mitre *matronale*, qui s'élève comme un élégant édifice, se terminant à peu près comme la mitre de forme un peu basse des évêques du moyen-âge, et de plus est recouverte d'un voile transparent qui retombe sur les épaules. *Rom. sotter*. p. 381.

(2) Judith.—*Loc. laud.*

(3) Hieronym.—*Ep.* XXIII. *ad Marcell.*

nale (1), était simple, sans ornement, composée de bandelettes de laine, teinte en pourpre: *nunc neglectum caput*, continue le même Père, marquant le changement opéré dans la vierge chrétienne par sa consécration à Jésus-Christ, *scit sibi tantum sufficere quod velatur.* C'est ainsi que nous apparaissent toutes les mitres des vierges représentées dans les peintures des catacombes.

Sanclemente me fournit le cinquième et dernier verre dont j'ai à m'occuper (2). Sainte Agnès y est accompagnée d'un autre personnage nommé APAME, représenté, comme elle, dans l'attitude de la prière. L'inscription, qui occupe la partie supérieure du fond de coupe, offre une circonstance singulière : c'est que les deux noms y sont écrits en sens inverse l'un de l'autre, et que l'E final sert pour tous les deux, tout en appartenant par la manière dont il est tourné à celui d'Agnès : APAM ƎNNA. Le nom d'Apamée est fort illustre dans l'Histoire ancienne, pour avoir été celui de deux reines : Apamée, épouse de Seleucus I, roi de Syrie, et mère d'Antiochus Soter; ensuite, Apamée, épouse de Prusias, roi de Bi-

(1) Hieron.—*Ep.* XVIII. *ad Demetriad.*

(2) *Musæum Sanclement. pars* II, *Tab.* XLI.—V. la p lanche fig. V.

thynie (1). Mais il me semble tout-à-fait nouveau dans les monuments de l'antiquité chrétienne (2); il fut probablement fort rare chez les Romains, car il ne m'a été possible de le trouver dans aucun des grands recueils d'inscriptions latines. Peut-être est-il celui de quelque esclave grecque.

Voilà ce que j'ai pu découvrir de plus intéressant sur le culte de sainte Agnès, pendant les siècles que j'ai donnés pour limites à cette étude. J'ai essayé de grouper autour de ces faits celles des notions générales d'antiquité ecclésiastique qui, pouvant en faciliter l'intelligence, m'ont paru s'y rattacher naturellement et sans effort.

Il y aurait sans doute encore beaucoup à dire, soit sur les reliques de la Sainte, soit sur quelques basiliques consacrées sous son vocable, en Italie et ailleurs. Mais ces questions m'entraî-

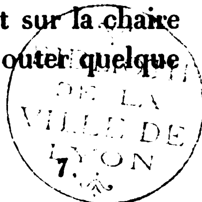
(1) Plusieurs villes antiques ont porté ce nom : 1° Apamée, aujourd'hui *Haman* dans la Cœlesyrie, fondée par Seleucus I, dit Nicanor, qui lui donna le nom de sa femme (Liv. XXXVIII, 13. et *Plin.* V, 23, 19); 2° Apamée en Bithynie, aujourd'hui *Apami*, qui reçut le nom de la femme de Prusias (*Plin.* V, 32, 40); 3° Apamée, dans la grande Phrygie, aujourd'hui *Apamiz* (*Plin. ib.* 29, 39); 4° Apamée en Médie, surnommée Raphane (*Plin.* 6, 14); 5° Apamée en Mésopotamie (*Plin.* V, 24, et 6, 26); 6° Apamée en Assyrie, sur le Tigre (*Plin.* VI, 27); 7° Enfin, Apamée en Babylonie (*id.* 6, 27).—Voyez Forcellini, au mot *Apamea* et *Apamia*.

(2) *Mus. Sancl.* pars II, p. 197.

neraient bien au delà de mon plan. La première surtout, ayant donné lieu, dans les bas temps, à d'ardentes polémiques, exigerait une dissertation à part, qu'il serait bien difficile de rendre intéressante (1).

Je terminerai par une réflexion qui n'a cessé de me préoccuper, pendant que j'ai écrit ces quelques pages.

La gloire de sainte Agnès fut grande, bien plus grande qu'il ne m'a été donné de le démontrer dans un opuscule qui n'est pas un panégyrique, et qui devait en éviter les formes. Mais cette gloire ne fut, et ne put être, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qu'une gloire posthume : elle commence sur le tombeau du *prædiolum* de la voie Nomentane, et de là elle ne cesse de grandir. Les populations les plus lointaines, aussi bien que celle de la ville reine, se pressent de toutes parts autour de cet humble sépulcre; un magnifique édifice s'élève pour protéger les restes d'une martyre qui ne franchit pas les limites de l'enfance : et cet honneur insigne, elle le doit au prince magnanime, qui le premier donna droit de cité au christianisme; tous les pontifes qui se succèdent sur la chaire indéfectible de Pierre viennent ajouter quelque



(1) V. Bolland. T. II, p. 354.

chose à la splendeur de son sanctuaire; la liturgie, cette manifestation sacramentelle du culte de l'Eglise, célèbre à huit jours de distance deux fêtes en son honneur, inscrit son nom au canon de la messe, consacre sous ses auspices le plus touchant symbole de la dignité pastorale; les plus grands docteurs épuisent à son égard toutes les formules de la louange; la poésie la célèbre par des chants sublimes; tous les arts reproduisent à l'envi son image sous les formes les plus variées.

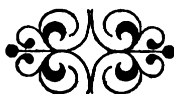
Or, quelle put être la cause d'un élan si extraordinaire de dévotion, de vénération, et d'amour? Pour les hommes grands selon le monde, la gloire qui s'attache à leur nom, jusqu'à ce que, comme les noms les plus obscurs, il aille s'abîmer dans l'oubli, est le fruit de leurs actions belles, éclatantes ou utiles. Pour la plupart des Saints mêmes, le bien qu'ils firent aux hommes par leur dévouement ou leur sagesse, les héroïques vertus qu'ils pratiquèrent, voilà ce qui leur assure communément la reconnaissance, le culte, et toujours du moins l'admiration de la postérité. Et les fastes de notre Eglise ne manquent pas de héros de ce genre.

Mais ici, rien de tout cela : une existence de douze années, moissonnée par le glaive, voilà tout. Pas de faits, pas d'histoire. Qu'est-ce donc

encore une fois qui a pu faire tomber dans l'esprit des hommes l'idée, si étrange en apparence, d'exalter ainsi une faible fille dont le passage ici-bas n'a laissé d'autre trace qu'une tache de sang de plus dans les annales de la tyrannie persécutrice ? Un pareil phénomène ne s'est pas produit sans motif : car la nature humaine n'est pas prodigue de sa reconnaissance, elle ne l'accorde qu'à des bienfaits réels, incontestés. Il faut donc prononcer le mot de MIRACLE, ce mot si malsonnant aux oreilles de notre siècle, ce mot dont pourtant la chose est écrite en caractères indélébiles à toutes les pages de l'histoire du christianisme, et se reproduit de nos jours encore, comme pour montrer que Dieu est toujours Dieu, et que ses saints sont toujours les dépositaires des trésors de sa clémence. Oui, il faut le proclamer bien haut, ce que fut Agnès, elle le fut par sa mort héroïque, source de sa puissance auprès de Dieu, et par ses MIRACLES, manifestation de cette puissance au profit de toutes les misères qui venaient, avec une humble confiance, s'incliner sur sa tombe. Agnès vécut peu en apparence, son sacrifice fut rapidement consommé ; mais Dieu, de qui la vue n'est point bornée par les voiles de l'avenir, voit toute une vie longue et pleine dans quelques instants d'un amour fort et généreux.

Une des plus douces récompenses qu'il accorde à cet amour, c'est le privilége de répandre, en son nom, sur les hommes d'innombrables bienfaits, et quand ses dons passent par les mains d'une enfant, il semble que sa puissance éclate avec plus de sublimité, en confondant les vaines idées de l'orgueil humain, par la force irrésistible qu'il se plaît à déléguer à l'extrême faiblesse : *Infirma mundi elegit Deus ut conundatf fortia* (1).

(1) 1. *Cor.* I. 27.



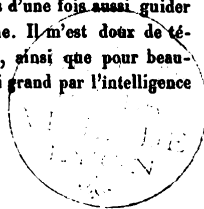
APPENDICE.

Un monument important avait échappé à mes recherches : c'est une inscription en vers de saint Damase, renfermant l'éloge de la Sainte, et placée sur son tombeau par ce Pape. Elle est citée d'une manière fautive par plusieurs auteurs, et n'a été restituée à sa véritable leçon que par Marangoni, qui en découvrit l'autographe en 1728, sous le pontificat de Benoît XIII, à l'occasion d'une réparation faite, à cette époque, au pavé de la basilique de *Sainte-Agnès hors des murs*. Voici cette inscription :

FA : MA PREFERT SANCTOS DVDVM : RETVLISSE PARENTES
AG : NEM CVM LVGVBRES CANTVS : TVBA CONCREPVISSET
N : VTRICIS GREMIVM SVBITO : LIQVISSE PVELLAM
SPONTE TRVCIS CALCASSE MIN : AS RABIEMQ. TYRANNI
VRERE CVM FLAMMIS : VOLV : ISSET NOBILE CORPVS
VIRIB. IMMENSVM PARVIS SV : PERASSE TIMOREM
NVDAQVE PROFVSVM CRI : NEM PER MEMBRA DEDISSE
NE DOMINI TEMPLVM FA : CIES PERITVRA VIDERET
O VENERANDA MIHI SANC : TVM DECVS ALMA PVDORIS
VT DAMASI PRECIB. FAVEAS PR : ECOR INCLYTA MARTYR.

(Marangoni, *Acta S. Victorini...*, *p.* 138.)

Les recherches auxquelles j'ai dû me livrer pour cette Notice, quelque restreintes qu'en soient les limites, ne m'ont été possibles que grâce à l'obligeance de M. Greppo, vicaire-général de Belley, et correspondant de l'Institut, qui a bien voulu m'ouvrir sa riche bibliothèque, et plus d'une fois aussi guider mon inexpérience au milieu des trésors qu'elle renferme. Il m'est doux de témoigner ici ma reconnaissance pour ce double service, ainsi que pour beaucoup d'autres du même genre, à cet illustre savant, si grand par l'intelligence et le savoir, plus grand encore par le cœur.



FIN.

Cet Opuscule ayant été imprimé loin de l'Auteur, il s'y est glissé quelques fautes dont on signale ici les plus graves.

Page	ligne	au lieu de :	lisez :
3,	8,	*salutem onium*,	*salute omnium.*
9,	3,	sur l'autel,	sous l'autel.
14,	1 de la note,	QVINTILLA,	QVINTILIA.
21,	12,	pour y arriver à ce but,	pour arriver à...
30,	21,	EUGENIA,	EOGENIA.
36,	2,	*patres augustos*,	*fratres Augustos.*
37,	9,	du torse, d'une statue,	du torse d'une...
41,	19,	*sanctæ Romæ, Constantiæ*,	*Romæ, sanctæ C...*
46,	16,	*libros quinque*,	*libras quinque.*
74,	11,	amené,	réduit.
76,	11,	au-dessous de l'axe,	au-dessous de l'arc.
77,	2,	temple de la Tour,	temple de la Toux.
90,	4,	on lit donc,	on lit dans.
96,	1 de la note 1,	peinture morale,	peinture murale.
102,	10,	*conundatf*	*confundat.*







